



ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Régionale de Grenoble

LA LETTRE de la Régionale n°3

LA RÉFORME DU COLLÈGE EN DÉBAT
JOURNÉES DE JUIN : LA RÉSISTANCE EN OISANS
(inscriptions)

Mai 2015

Sommaire

| | page |
|--|------|
| L'APHG nationale | |
| • l'éditorial de Bruno Benoit | 2 |
| • La réforme du collège en débat <i>Projets de programme en histoire et géographie</i> | 6 |
| • L'APHG et la réforme du collège et des programmes <i>Communiqué de la conférence des associations de professeurs spécialistes</i> ... | 12 |
| <i>L'APHG dans les médias</i> | 14 |
| • Après les attentats de janvier | 15 |
| • <i>Communiqué de l'A.P.L et de l'APHG condamnant la Suppression de l'épreuve de Français-Histoire-Géographie du B.E.P.</i> | 19 |
| • Textes officiels : <i>le programme de l'agrégation interne</i> | 20 |
| La vie de la Régionale | |
| • L'Ukraine comme marche frontière (Festival de Géopolitique de Grenoble) ... | 21 |
| • Une proposition d'outil pédagogique : le Parlement européen des jeunes | 27 |
| • Une expérience citoyenne : une Classe Défense et Sécurité Globales | 28 |
| • Activités de la Régionale : la Résistance en Oisans (30 mai) | 29 |
| • Rappel du trésorier | 29 |
| Infos diverses | |
| • Inquiétude pour l'Histoire | 30 |
| Informations culturelles | |
| • Colloque, festival, expositions | 31 |

L'APHG nationale

L'éditorial de Bruno Benoit

à paraître dans *Historiens & Géographes* n° 430 (mai 2015)



EXTRÊME VIGILANCE

Chat échaudé, craint l'eau froide

Cher(e)s Collègues,

*Une fois encore, n'en déplaise aux grincheux de toutes espèces, je vais tremper la plume de mon éditorial dans l'analyse sans concession de ce qui nous est annoncé, en provenance de la rue de Grenelle, pour les années à venir. L'APHG se refuse à être dans la critique systématique ; elle a su et sait reconnaître les réformes nécessaires, mais elle **ne peut accepter que les professeurs d'Histoire et de Géographie ne soient dans un futur immédiat que des animateurs culturels ! Elle refuse que la Ministre puisse dire que la réforme se justifie parce que les élèves s'ennuient au collège. Nous vous invitons, Mme la Ministre, à venir très souvent dans nos classes et vous verrez que les classes d'Histoire et de Géographie sont des lieux de vie et non d'ennui !***

Je vais donc placer mon éditorial sous le sceau de l'Extrême Vigilance en demandant le soutien de vous toutes et tous, cher(e)s collègues, car notre avenir en tant que professeur d'Histoire et de Géographie est bien en cause. Les médias et des sommités de la vie culturelle et politique montent au créneau, certes avec raison, pour s'élever contre la disparition des langues anciennes, de l'Allemand, voire des classes bi-langues ou encore européennes, mais personne, excepté l'APHG et quelques articles et interviews¹, ne s'émeuvent de ce que vont devenir nos deux matières qui, est-il besoin de le rappeler, sont centrales dans l'acquisition de l'appartenance républicaine et d'une connaissance de territoires autres que le local où se situe l'établissement scolaire, c'est-à-dire deux matières constructrices de la personnalité citoyenne.

L'APHG se veut donc extrêmement vigilante, car ses membres sont des professeurs citoyens qui ont une mission, celle que la réussite à un concours national leur a donnée et ce, vis-à-vis des élèves qu'ils ont en charge, mission où sont associées approche scientifique et démarche pédagogique. L'APHG lutte pour une École de l'intelligence, de la tolérance, de l'ouverture sur les autres et sur le monde et non pour une École au rabais, créatrice d'inégalités et de discriminations.

*Est-il nécessaire de rappeler, chers et chères collègues que l'APHG est VOTRE ASSOCIATION, qu'elle attend que vous fassiez remonter par notre site vos propositions, vos commentaires, vos envies, vos expériences, vos colères. L'APHG vous représente et plus nous sommes nombreux, plus notre voix a de l'écho. Dites-le, faites le partager. Je m'adresse à tous les responsables de notre association : organisez et continuez à organiser des journées de formation - comme celle qui vient d'avoir lieu à Paris le 28 mars 2015 organisée par le bureau national sur la Laïcité ou à St-Quentin début avril par trois régionales-, des réunions, des ateliers ; faites la promotion de l'AGORA d'Amiens en octobre 2016 ; faites découvrir la Revue *Historiens et Géographes*... bref soyez actifs, réactifs à l'actualité, présents dans la société civile et extrêmement vigilants sur le plan professionnel en cette fin d'année scolaire qui prépare déjà celle qui vient.*

¹ La presse de la semaine du 20 au 24 avril a consacré des articles à l'Histoire et Géographien en particulier *La Croix* du mardi 21 avril et *Le Figaro* du jeudi 23 avril. Interview sur Europe 1 le mardi 28 avril.

Un printemps de réforme pouvant cacher un hiver professionnel, il est parfois nécessaire de hausser le ton face au brouhaha médiatique et à la ritournelle réformatrice agaçante. Certains trouvent que mes éditos sont « durs à avaler » et que j'oriente trop mes propos vers une critique systématique des programmes, des réformes et des représentants officiels de l'Éducation nationale. En revanche, d'autres pensent que l'APHG et son président cautionnent les changements qui nous sont imposés et que nous vivons tous au quotidien dans nos classes. Précisons les choses qui sont moins binaires. La place d'une association professionnelle dans le paysage politique, syndical, administratif français est une place étroite. L'APHG a conquis cette place depuis plusieurs décennies par sa réflexion, son travail et ses propositions et c'est pour cela que les autorités la consultent, mais JAMAIS l'APHG n'a été à l'origine des programmes, cette fois encore cela été vérifié ! Donc, l'APHG EST LIBRE, CAR ELLE NE DOIT RENDRE DE COMPTES QU'À SES MEMBRES, DE DONNER SON AVIS SUR LA RÉFORME DES COLLÈGES ET SUR D'AUTRES POINTS.

Pourquoi parler d'EXTRÊME VIGILANCE ?

- La Ministre a bien répondu à mon courrier (cf. le site de l'APHG) sur l'Enseignement moral et civique (EMC) en laissant entendre que les professeurs d'Histoire et de Géographie sont les plus à même d'enseigner cette matière à partir de l'année prochaine en collège. J'en ai pris bonne note et vous aussi. **Cependant, soyons extrêmement vigilants dans nos établissements** car deux lanceurs d'alerte doivent nous rester à l'esprit :
 - Les chefs d'établissement pour des raisons de variables d'ajustement d'emplois du temps peuvent très bien donner cet enseignement à d'autres collègues. À vous de vous faire entendre et de rappeler l'engagement de la Ministre.
 - Le recteur de Nancy, dans un courrier du 9 mars 2015 adressé aux chefs d'établissement et aux IA, a rappelé les horaires de l'EMC de 1 h/semaine en école primaire et de ½ h/semaine en collège et lycée. Il précise que les professeurs d'Histoire et de Géographie ont vocation, au collège, à prendre en charge cet enseignement, pour l'année scolaire 2015-2016, mais rien n'est dit pour après et pour le lycée !!!! Il faudra être extrêmement vigilant dans les années à venir.
- **Les collègues de lycées professionnels ont de quoi être extrêmement vigilants**, puisque l'épreuve ponctuelle de Français et d'Histoire et Géographie est transformée en CCF (contrôle en cours de formation), transformation voulue par le Ministère de l'Éducation nationale, mais seulement connue par les professeurs via les éditeurs ! À quand la suppression des mêmes épreuves au Bac pro sachant que l'épreuve ponctuelle était une excellente préparation à l'examen du Bac pro ? Les motifs sont ici nullement pédagogiques et ne relèvent que de critères économiques !!! L'APHG ne voudrait pas que l'Éducation nationale qui n'a pas de prix pour l'avenir de la nation soit victime de son soi-disant coût.
- **Venons-en au collège, objet de toutes les attentions ministérielles et du CSP.** Si l'APHG est satisfaite d'un programme en Histoire où la chronologie semble respectée, c'est parce que depuis longtemps elle défend en Histoire la chronologie, seul moyen de donner au temps passé sa cohérence. L'APHG apprécie – à condition que l'Inspection, le chef d'établissement ou une Fédération de parents d'élèves ne viennent pas critiquer les choix faits – cette liberté donnée à l'enseignant, car depuis des lustres elle la réclamait pour tous les professeurs, citoyens responsables et compétents, s'ils ont été recrutés à l'issue d'un concours national.

De son côté, l'APHG n'est pas restée inerte et a réfléchi, depuis longtemps dans sa Commission Collège sur comment enseigner au mieux nos deux matières. **C'est pourquoi elle**

se permet de se montrer extrêmement vigilante face à ce qui est proposé² dans la réforme des collèges :

- 1 - L'APHG s'élève contre la répartition portant sur les parties dites obligatoires et les parties dites optionnelles en Histoire. Sans être partisan, il est évident que la répartition de modules donnés comme obligatoires et d'autres comme optionnels a de quoi laisser pantois les collègues. Vous êtes officiellement libres... de faire les modules obligatoires !!!! Le programme d'Histoire est présenté chronologiquement, mais avec d'énormes trous !!!! Quant à la géographie, qui pose moins de problèmes sensibles, il faut éviter que de belles idées deviennent des sujets rébarbatifs - alors là oui l'élève s'ennuie ! - à force d'être rabâchés et que des territoires soient oubliés au profit d'autres considérés comme dominants.
- 2 - L'APHG a toujours défendu des programmes nationaux, des examens nationaux, des recrutements et des concours nationaux. Avec ce qui est proposé par la réforme, il y a des risques de voir à terme et ce, relativement rapidement, l'enseignement se régionaliser, surtout avec les nouvelles grandes régions rectorales. L'APHG défend, par républicanisme, l'égalité des territoires afin que l'École diminue, et non accentue, les inégalités socio-spatiales.
- 3 - L'APHG défend la dimension disciplinaire. Le Ministère ne peut pas proposer une réforme (elle mijote depuis trois ans) qui se veut ambitieuse et globale, si elle ne donne pas les moyens aux enseignants pour réussir cette réforme : moyens matériels, en horaire. Ne mettez pas en avant la modernité et la lutte contre l'ennui, quand le thème central est l'économie de moyens !!! Si toutes les matières, dont les nôtres, conservent leur attribution en heures, **une partie (20% de celles-ci)** est dévolue à des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), au nom de nouvelles approches pédagogiques qui, en réalité », ne sont pas nouvelles sur le fond, mais réactualisées quant au libellé ! Sur 2 heures et demie, soit 150 minutes, 30 minutes sont consacrées aux EPI ; il reste donc deux heures (et encore !) d'enseignement disciplinaire. Certes, dans les EPI, les professeurs peuvent travailler avec des collègues en trouvant des terrains communs, mais ceux-ci n'ont pas fait vraiment leur preuve quand ils existent et, de plus, ils demandent de gros investissements de la part des collègues sans retour de la part du Ministère. Au-delà de cette remarque, nous n'avons rien contre cette approche pédagogique, vantée par le Ministère, car depuis belle lurette elle est pratiquée par les collègues, membres ou non de l'APHG.
- 4 - Quant au cycle 3 – CM1, CM2 et 6^e –, les pages 38 à 43 du projet de programme sont parues le 9 avril 2015. Certes, il y a bien les compétences indiquées, un programme signalé, mais rien n'est dit sur les réalités (réunion, équipes, horaires, formation) de cette recherche de « meilleure transition entre l'école primaire et le collège ».

Voilà ce que l'APHG réclame et propose

- 1 - Il faut obtenir du Ministère que ce soit le professeur ayant reçu une formation universitaire initiale suffisante - à ce propos, il faut que le Capes redevienne un véritable concours associant à parts égales questionnements scientifiques et approches didactiques - et une formation continue financée enfin par le Ministère et pas seulement organisée par

² L'APHG a signé le communiqué des associations de spécialistes qui se sont élevées contre cette réforme. Elle conseille à ces adhérents de le lire et de le diffuser.

l'APHG - qui décide, face à son public, ce qui est la meilleure progression dans ce qui est proposé, en trouvant une démarche logique, sans faire des choix partisans ou personnels, afin d'offrir aux élèves une approche complète de la trame chronologique qui correspond au niveau de classe. Ce qui est valable pour l'histoire doit l'être pour la géographie. Ces deux matières sont globales, elles ne peuvent se permettre de subir des lacunes liées à des modules facultatifs. Ceux-ci n'ont pas lieu d'être.

- 2 - L'année prochaine doivent être mises en place des formations dans les différentes académies pour que les professeurs soient les plus à même de maîtriser ce qu'ils enseignent et qu'ils trouvent la réflexion pour éviter une surcharge de travail difficilement acceptable.
 - 3 - Que le Ministère précise le rôle exact des IPR et des IG dans leurs rapports avec le corps professoral devenu plus libre dans sa démarche.
 - 4 - Il est nécessaire qu'avant la fin de l'année scolaire 2016-2017, année de la première mise en chantier de la réforme et ce, avant la mise en œuvre des programmes en classe de Quatrième, un bilan sérieux et une évaluation grandeur nationale doivent être entrepris par le Ministère pour la classe de cinquième. De notre côté, l'APHG lancera une enquête, comme elle l'a fait régulièrement. La dernière en date étant celle organisée après les attentats de janvier 2015 que beaucoup (médias, hommes politiques) ont repris.
- **Enfin même à l'Université, il faut être extrêmement vigilant.** Une affaire, au sens fort du terme, vient d'avoir lieu à l'Université Paris 8 Saint-Denis. Un étudiant, en fin de thèse et ayant été considéré comme digne de soutenir celle-ci, s'est vu refuser brutalement la soutenance, quelques jours avant la date retenue, par la direction de l'école doctorale, au motif que des expressions étaient jugées inappropriées et qu'elles auraient pu susciter de l'émoi sur le campus ! Le sujet était « *Hollywood : le prêtre et le nabab. Les relations de la religion avec le cinéma américain de 1934 aux années 2000* ». Nous avons manifesté massivement le 11 janvier pour la liberté d'expression et là, dans une Université française haut-lieu du savoir et de cette liberté, on ajourne sine die une soutenance de thèse. Inadmissible, seul le jury de soutenance était qualifié pour apprécier ce travail.

*
* *

On ne peut pas faire des réformes qui se voudraient consensuelles et qui se veulent ambitieuses avec de faibles moyens. Mesdames et Messieurs qui nous gouvernent, arrêtez de nous imposer des réformes que vous présentez comme novatrices et bonnes pour les élèves. Nous les professeurs, en particulier les professeurs d'Histoire et de Géographie, nous n'ennuyons pas nos élèves, nous sommes porteurs d'innovations pédagogiques en permanence, nous répondons à leurs attentes, mais, si défendre un enseignement disciplinaire avec des horaires décents est considéré comme archaïque, et bien nous assumons à l'APHG ce qualificatif. Comme tous les enfants de France n'ont pas les moyens d'aller dans des établissements prestigieux et payants, comme ils n'ont pas davantage les moyens d'avoir une bibliothèque familiale et comme ils ne bénéficient pas d'un environnement culturel riche, il faut continuer à dispenser à tous les enfants de nos établissements scolaires républicains des savoirs disciplinaires. Je refuse au nom de tous mes collègues de devenir un animateur culturel, je suis un professeur !

La société civile a tout intérêt à défendre l'Histoire et Géographie, car sans elle la République est nue, la citoyenneté orpheline et la lutte contre les discriminations sans effet.

Bruno BENOIT
Lyon, 28 avril 2015

LA RÉFORME DU COLLÈGE EN DÉBAT

Le projet de programme en histoire et géographie

- **Projet de programme pour le cycle 3 (CM1 - CM2 - 6^{ème})**
http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/03/8/programme_C3_adopte_CSP_412038.pdf
- **Projet de programme pour le cycle 4 (5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème})**
http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/04/3/Programme_C4_adopte_412043.pdf

PROJET DE PROGRAMME, QUELQUES EXTRAITS :

Complexe et dispersé – le cycle 3 et le cycle 4, distincts, associent la 6^e aux classes de CM1 et CM2 plutôt qu’aux trois autres niveaux du collège³ – le projet de programme d’histoire et de géographie se structure en outre entre des compétences d’une part (un foisonnement jargonnant d’objectifs indiscutables formulés de façon parfois ésotérique avec ébauche de progressivité) et les contenus d’autre part. Nous ne vous proposons, ici à la lecture, que les grands thèmes programmatiques. Nos « Anciens » parmi nous s’en contenteront volontiers. Libre à ceux qui voudraient affronter la totalité du texte, dans le cadre de la consultation nationale jusqu’au 12 juin, d’en prendre connaissance en activant les liens proposés plus haut.

Pour le cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), notons la prise de conscience par le CSP⁴ que le programme (idéal) proposé ne pourra être traité dans sa totalité par les collègues et leurs élèves. Aussi nous propose-t-il des questions obligatoires et quelques autres facultatives, dont les choix ont déjà fait couler beaucoup d’encre et de salive. Parions que traiter les questions obligatoires, dans les horaires qu’obtiendront nos disciplines, constituera déjà un challenge, et que nous ne saurons nous résoudre à renoncer à certaines questions dites facultatives (*e.g. le temps des Lumières* ou *la Révolution américaine*, facultatives, sans lesquelles l’étude des idéaux et des luttes révolutionnaires de 1789 perdra toute cohérence ; *l’Humanisme et les Réformes*, facultatives, plutôt que *le pouvoir absolu* déjà abordé au CM1). D’autres choix que ceux « imposés » s’imposeront de facto à nous, n’en déplaise aux concepteurs de ces programmes et à ceux qui seront chargés d’en contrôler l’exécution, d’autant que, ne l’oublions pas, nous devons intégrer dans ces horaires (3h en 6^e, 5^e, 4^e et 3,5h en 3^e) notre part à l’enseignement de l’histoire des arts, à celui de la morale civique (deux autres programmes) et aux enseignements pratiques interdisciplinaires (dont les moyens horaires seront retranchés à ceux des disciplines), rien de moins !

"Les projets de programmes de cycle – nous dit-on – constituent une première proposition, une préfiguration qui nécessite encore d’être travaillée", "un texte martyr"⁵. Entendons-le ! même si nous eussions préféré un texte plus abouti à un brouillon. Mais qu’en est-il dans la réforme du collège des moyens alloués à l’histoire et à la géo. ? Le pragmatisme ne consisterait-il pas pour commencer à proposer des programmes adaptés à la réalité de ces horaires ? Encore convient-il d’en avoir clairement connaissance. Car en arithmétique, rappelons que **2 < 2,5 < 3**.

Les co-présidents

³ Doit-on s’inquiéter d’un futur rattachement au premier degré ?

⁴ Conseil Supérieur des Programmes.

⁵ Michel Lussault, président du CSP, sur Europe 1, le 7 mai 2015.



● **Repères annuels de programmation en Histoire (cycle 3)**

En travaillant sur des faits historiques, le jeune élève, apprendra d’abord à distinguer l’histoire de la fiction et commencera à comprendre que le passé est source d’interrogations. Le programme n’a pas pour ambition une connaissance linéaire et exhaustive de l’histoire. Les moments historiques retenus visent à construire des repères historiques communs qui, élaborés progressivement, enrichis tout au long des cycles 3 et 4, permettent de comprendre que le monde d’aujourd’hui et la société dans laquelle nous vivons ensemble sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les acteurs du passé. Si l’élève est dans un premier temps confronté aux traces concrètes de l’histoire et à leur sens, en lien avec son environnement, il est peu à peu initié à d’autres types de sources et à d’autres vestiges, qui parlent de mondes plus lointains dans le temps et l’espace. Il comprend que les récits de l’histoire sont constamment alimentés par de nouvelles découvertes archéologiques et scientifiques et des lectures renouvelées du passé.

| | Repères annuels de programmation | Démarches et contenus d’enseignement |
|------------------|---|--|
| CM1- CM2 | ... | ... |
| 6 ^{ème} | <p>Thème 1 : La longue histoire de l’humanité et des migrations</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une seule humanité ● La principale révolution de l’histoire humaine : l’agriculture et l’élevage ● Premiers États, premières écritures | <p>Les démarches initiées dès le CM1 sont réinvesties et enrichies : à partir de quelles sources se construit un récit de l’histoire des temps anciens ? Comment confronter traces archéologiques et sources écrites ? Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction et par l’importance accordée durant l’année de Sixième à l’histoire du fait religieux, l’élève a l’occasion de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. L’étude des faits religieux les ancre systématiquement dans leurs contextes culturel et géopolitique. L’étude de la préhistoire, thème mobilisateur pour des élèves de 6ème, permet d’établir, en dialogue avec d’autres champs disciplinaires, des faits scientifiques, avant la découverte des mythes polythéistes et des récits sur les origines du monde et de l’humanité proposés par les religions monothéistes. L’histoire des premières grandes migrations de l’humanité peut être conduite à partir de l’observation de cartes et amène à voir autrement le monde d’aujourd’hui. L’entrée des activités humaines dans l’agriculture et l’élevage interroge l’intervention des hommes sur leur environnement. Si le programme offre parfois des sujets d’étude précis, l’enseignant veille à permettre à l’élève de construire des représentations globales des mondes explorés. L’étude de cartes historiques dans chaque séquence, au début ou à un autre moment du cours si l’on choisit une démarche inductive, est un moyen de contextualiser les sujets d’étude. Tous les espaces parcourus sont d’ailleurs à situer dans le contexte du monde habité dans la période étudiée. L’enseignant s’attache donc à montrer les dimensions synchronique ou diachronique des faits étudiés. L’élève poursuit la construction de sa perception de la longue durée.</p> |
| | <p>Thème 2 : Croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au 1^{er} millénaire avant J.C.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le monde des cités grecques : divisions politiques, unité culturelle ● Rome du mythe à l’histoire ● Les débuts du judaïsme | |
| | <p>Thème 3 : L’Empire romain dans le monde antique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Conquêtes, paix romaine et romanisation ● Les débuts du christianisme ● Les relations de l’Empire romain avec les autres mondes anciens : l’ancienne route de la soie et la Chine des Han | |

● **Repères annuels de programmation en Histoire (cycle 4) : « Connaître le passé, comprendre le monde actuel »**

L'enseignement de l'histoire au cycle 4 propose, dans la continuité et la complémentarité du travail mené en cycle 3, une approche élargie et approfondie du passé ouvrant sur la compréhension du présent et la capacité à s'y confronter, à s'y intégrer, et à mieux tirer profit des savoirs sociaux, familiaux, quotidiens, également mobilisés par les élèves : « connaître le passé pour comprendre le monde actuel ». Les repères annuels de programmation proposent des démarches globales qui pour autant ne font pas disparaître de cet enseignement le cadre national ni la perspective chronologique propre à l'histoire. Ils reposent sur des choix puisqu'il est impossible, au regard du temps disponible, de prétendre proposer le récit continu de l'évolution historique. Dans un ordre chronologique, le programme permet de mieux lire et comprendre le monde d'aujourd'hui en insistant sur des moments forts, des traits marquants des sociétés du passé et des problématiques indispensables à la formation du citoyen. Les équipes de professeurs d'histoire-géographie établiront un parcours construit, si possible, sur l'ensemble du cycle. Pour chaque période de l'année, **les sujets indiqués en gras dans le tableau seront obligatoirement étudiés**, les autres seront traités au choix de l'enseignant. L'élève s'interroge sur le rapport des Européens au monde, les contacts entre civilisations, les décloisonnements et les connexions entre sociétés (tous ces aspects pouvant être analysés dans le cadre de l'histoire globale). L'histoire du fait religieux, abordée au cours de l'année de sixième, est complétée et approfondie et permet à l'élève de mieux situer et comprendre les débats actuels. Dans la continuité du cycle 3, l'élève progresse dans la maîtrise des démarches intellectuelles et approfondit l'étude des notions à partir d'études concrètes qui lui permettent de donner un sens tout en mobilisant ce qu'il sait déjà. Les élèves qui ont découvert des sources historiques simples apprennent à les interroger et à les mettre en relation avec un contexte. Ils s'entraînent à exposer leurs connaissances à l'oral comme à l'écrit. Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise des langages) concernent toutes les parties du programme. Par l'histoire des arts, en lien avec les autres disciplines, l'élève apprend, dans la continuité du cycle 3, à reconnaître le statut particulier de l'œuvre d'art qui, touchant au particulier comme à l'universel, lui permet d'appréhender non seulement les faits mais les cultures du passé et de les relier à celles d'aujourd'hui. Il identifie les formes, matériaux et expressions artistiques, les associe à des usages et leur donne un sens.

REPÈRES ANNUELS DE PROGRAMMATION EN HISTOIRE

| Niveau | Thèmes à traiter (thèmes obligatoires en gras) |
|------------------|---|
| 5 ^{ème} | <p>Thème 1 : La Méditerranée, un monde d'échanges : VII^e-XIII^e siècles</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'Islam : débuts, expansion, sociétés et cultures ● Les empires byzantin et carolingien entre Orient et Occident ● Routes de commerces, échanges culturels <hr/> <p>Thème 2 : Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident chrétien XI^e -XV^e siècles</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une société rurale encadrée par l'Église ● Essor des villes et éducation ● La construction du Royaume de France et l'affirmation du pouvoir royal (X^e-XV^e siècles) <hr/> <p>Thème 3 : XV^e - XVII^e siècles, nouveaux mondes, nouvelles idées</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le monde vers 1500 ● Pensée humaniste, Réformes et conflits religieux ● L'émergence du roi absolu |

| | |
|------------------|---|
| 4 ^{ème} | Thème 1 : L'Europe et le monde XVII^e – XIX^e siècles <ul style="list-style-type: none"> • Un monde dominé par l'Europe : empires coloniaux, échanges commerciaux et traites négrières • Sociétés et cultures au temps des Lumières • La Révolution américaine, liberté politique et « nouveau monde » • La Révolution française et l'Empire |
| | Thème 2 : Le XIX^e siècle, un bouleversement inédit des économies, des sociétés et des cultures <ul style="list-style-type: none"> • L'industrialisation : économie, société, culture • Conquêtes et sociétés coloniales |
| | Thème 3 : D'un siècle à l'autre, la transformation du monde <ul style="list-style-type: none"> • Construire, affirmer, consolider la République en France • La Première Guerre mondiale et les violences de guerre (inclus le génocide des Arméniens) |
| 3 ^{ème} | Thème 1 : De « Versailles » à « Nuremberg » <ul style="list-style-type: none"> • L'Europe entre démocratie et régimes totalitaires • La Seconde Guerre mondiale ; génocide des Juifs et des Tziganes; déportations et univers concentrationnaires • Sciences, arts, cultures dans l'entre deux guerres • Les femmes au cœur de sociétés qui changent |
| | Thème 2 : Guerre froide et décolonisation <ul style="list-style-type: none"> • L'Est et l'Ouest au temps de la guerre froide (jusqu'à 1989) : pratiques politiques, modes de vie et visions du monde • Décolonisation et construction de nouveaux États |
| | Thème 3 : Les Françaises et les Français en République de 1944 à nos jours <ul style="list-style-type: none"> • De la IV^e à la V^e République : démocratie sociale et évolution de la place de la France dans le monde • La France des années 60-70 : une société en mutation |

● **Repères annuels de programmation en Géographie (cycle 3)**

Le programme du cycle 3 est centré sur la notion d'habiter qui va permettre à l'élève de mieux appréhender l'objectif et les méthodes de l'enseignement de géographie. Pour les géographes, habiter ne se réduit pas à résider, avoir son domicile quelque part. De manière bien plus intéressante, s'intéresser à l'habiter, consiste à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles. Ainsi, l'étude des « modes d'habiter » doit faire entrer simplement les élèves, à partir de cas très concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les individus-habitants et les sociétés entretiennent à différentes échelles avec les territoires et les lieux qu'ils pratiquent, conçoivent, organisent, représentent. Il est à noter que les relations sont évidentes avec l'approche de certains faits historiques lors du cycle 3. L'élève va ainsi découvrir que pratiquer un lieu, pour une

personne, c'est en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien que sont le travail, les achats, les loisirs.... Il faut pour cela pouvoir y accéder, le parcourir, en connaître les fonctions, le partager avec d'autres. Le choix est fait de débiter les apprentissages par une investigation des lieux de vie du quotidien et de proximité, pour ensuite aborder d'autres échelles et d'autres « milieux » sociaux et culturels. C'est pourquoi la dernière année s'ouvre à l'analyse de la diversité des « habiter » dans le monde. Les enjeux liés à la nécessité de faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement « soutenable » de l'habitation humaine de la terre constituent une armature des programmes de géographie des cycles 3 et 4. Ils introduisent un nouveau rapport au futur, via notamment une sensibilisation à la prospective territoriale, car il est important d'apprendre aux élèves à inscrire leur réflexion dans un temps long et à imaginer des alternatives à ce que l'on pense comme un futur inéluctable. Pendant ce cycle, l'acquisition de connaissances et de méthodes géographiques variées aide l'élève à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension et à la pratique d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres individus.

| | Repères annuels de programmation | Démarches et contenus d'enseignement |
|------------------|--|---|
| CM1- CM2 | ... | ... |
| 6 ^{ème} | <p>Thème 1 : Habiter une métropole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de deux métropoles choisies dans des espaces géographiques différents pour en dégager des caractéristiques communes et des éléments de différenciation • La ville de demain | <p>Les sujets d'étude traités à l'école se sont appuyés sur des exemples précis qui peuvent alimenter l'étude des systèmes spatiaux abordés au cours de l'année de Sixième. L'enseignant construit un parcours qui conduit l'élève à découvrir différents lieux dans le monde tout en s'attachant à poursuivre la construction de la connaissance des territoires de proximité. Il traite les thèmes du programme dans l'ordre qu'il choisit. Le thème 4 peut être scindé et étudié de manière filée. Des études approfondies de certains lieux permettent à l'élève d'observer des réalités géographiques concrètes et de s'exercer au raisonnement géographique. La mise en contexte, mettant en relation le lieu étudié avec d'autres lieux et avec le monde, donne l'occasion de continuer le travail sur les grands repères géographiques. L'introduction d'une dimension prospective dans l'enseignement de la géographie permet à l'élève de mieux s'approprier les dynamiques des territoires et de réfléchir à leurs futurs possibles. Un projet est conduit dans l'année à partir d'un thème choisi par l'enseignant. C'est une façon notamment de réinvestir le thème « Mieux habiter » traité à l'école ou de prendre en compte la question des risques ou du changement climatique. Les thèmes du programme invitent à poursuivre la réflexion sur les enjeux liés au développement durable des territoires.</p> |
| | <p>Thème 2 : Habiter un espace de faible densité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habiter un espace à forte contrainte climatique ou physique • Habiter un espace de faible densité à vocation agricole | |
| | <p>Thème 3 : Habiter les littoraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Littoral industrialo-portuaire, littoral touristique : des espaces aménagés pour des usages et des pratiques multiples • Des espaces vulnérables | |
| | <p>Thème 4 : Habiter le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> • La répartition de la population mondiale et ses dynamiques • La variété des formes d'occupation spatiale dans le monde. • La fragilité des habitats humains face au changement global | |

Repères annuels de programmation en Géographie (cycle 4) :

Les enjeux du monde actuel » Le programme du cycle 3 centré sur la notion « Habiter », a introduit des notions géographiques et initié des démarches qui seront enrichies et approfondies au cycle 4.

Les espaces et les territoires dans le cadre de leur aménagement par les sociétés sont questionnés au regard de la durabilité de leur développement et de la mondialisation. Les équipes de professeurs d'histoire- géographie organisent leur progression librement en traitant cependant en début d'année les thèmes 1 de chaque partie du programme. La démarche inductive reposant sur l'étude concrète de territoires, replacés à différentes échelles, permet à l'élève la mise en œuvre du raisonnement géographique et l'utilisation des outils du géographe (planisphères, cartes, paysages, photographies, SIG, données statistiques,...). Certains sujets d'étude peuvent déboucher sur la réalisation de croquis et de schémas qui initient les élèves au langage cartographique et à l'utilisation qu'en font les géographes. **Les sujets d'études indiqués en gras dans le tableau seront obligatoirement étudiés**, les autres seront traités au choix de l'enseignant.

| Niveau | Thèmes à traiter (thèmes obligatoires en gras) |
|--|---|
| 5^{ème} : Sociétés et développement durable | <p>Thème 1 : la question du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Acteurs et enjeux du développement durable dans un territoire ➤ L'Inde ou la Chine : croissance démographique et développement durable <p>Thème 2 : des sociétés inégalement développées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Risques et développement durable ➤ Santé et développement durable <p>Thème 3 : gérer les ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La ressource en eau ➤ Les ressources énergétiques |
| 4^{ème} : Approches de la mondialisation | <p>Thème 1 : mers et océans, espaces majeurs de production et d'échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le transport d'un produit ou l'activité et du réseau d'une grande compagnie ➤ Les façades maritimes ➤ Les puissances maritimes aujourd'hui <p>Thème 2 : les mobilités humaines internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les flux migratoires et les frontières ➤ Flux et espaces touristiques <p>Thème 3 : les territoires dans la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les grandes métropoles: pôles de commandement de la mondialisation ➤ Des territoires au cœur de la mondialisation ➤ Des territoires moins intégrés à l'espace mondial aujourd'hui |
| 3^{ème} : La France et l'UE dans la mondialisation. | <p>Thème 1 : habiter la France, un territoire sous influence urbaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les dynamiques de la population dans le territoire national ➤ Les aires urbaines et leur évolution ➤ Les espaces faiblement peuplés et leur évolution <p>Thème 2 : aménagement et développement du territoire français</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un enjeu d'aménagement à l'échelle locale ➤ Les espaces productifs et les contrastes de l'organisation du territoire national |



L'APHG et la réforme du collège et des programmes

Communiqué de la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes

La Conférence des associations de professeurs spécialistes (dont l'APHG fait partie) a pris connaissance du projet de réforme du collège et constate :

- que ce projet abandonne aux arbitrages locaux l'organisation de 20 % du volume horaire des enseignants.
- qu'il se solde par la perte d'heures d'enseignement disciplinaire.
- qu'il prévoit la globalisation des enseignements.
- que les langues anciennes cessent d'être enseignées pour elles-mêmes : elles seront désormais intégrées à l'enseignement du français (sous la forme d'« éléments culturels et linguistiques ») et au thème intitulé « langues et cultures de l'Antiquité » dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).
- que les sections européennes et les classes bilingues sont vouées à disparaître.

La Conférence désapprouve la précipitation qui préside à la mise en œuvre de cette réforme. Au fur et à mesure que les gouvernements se succèdent, les réformes s'empilent. Plutôt que de déclarer que le collège suscite « l'ennui, voire la perte du goût pour le travail et l'effort », le ministère se devrait d'établir un bilan objectif et précis des réformes antérieures et de tirer les leçons du présent et du passé.

Ainsi, est-il judicieux d'introduire au collège des heures d'accompagnement personnalisé quand on sait que, au lycée, elles ne permettent pas de garantir aux élèves un suivi individuel et de les aider à résoudre leurs difficultés, mais servent souvent de variable d'ajustement de la dotation horaire globale ? Est-il judicieux d'introduire au collège des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires quand on sait que le bilan des Travaux Personnels Encadrés est très mitigé, car aucun temps n'a été aménagé pour que les professeurs puissent se concerter, et que les itinéraires de découverte ont été, pour les mêmes raisons, progressivement abandonnés ?

Par ailleurs, la Conférence des associations de professeurs spécialistes juge ce projet de réforme inquiétant et préjudiciable aux élèves :

- En laissant aux établissements davantage d'initiative dans la détermination des contenus d'enseignement, ce projet rompt le principe d'égalité républicaine. Les enseignements dispensés au collège varieront d'un établissement à l'autre, ce qui accentuera les disparités et creusera les inégalités. Les professeurs seront par ailleurs contraints par des décisions administratives locales, puisque les thèmes des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires seront décidés par les chefs d'établissement.
- Ce projet risque de renforcer la logique « consumériste » qui s'installe de plus en plus dans les établissements scolaires. La « philosophie » de cette nouvelle réforme consiste en effet à substituer à l'articulation raisonnée de savoirs définis dans le cadre de programmes nationaux une « offre » de thèmes déterminés localement, qui pourront varier d'un semestre à l'autre. Mais sous couvert d'introduire de la souplesse dans un système supposé trop

« monolithique » et de laisser aux élèves la possibilité de choisir les enseignements qui les intéressent, ne les pousse-t-on pas à passer d'un enseignement à l'autre, sans rien s'approprier, sans rien approfondir ? Par ailleurs, cette « offre » étant variable, qu'est-ce qui garantira aux élèves la continuité des enseignements qu'ils auront choisis ?

- Ce projet remet en question le principe d'un enseignement disciplinaire. Ainsi, rien ne garantit que l'enseignement des langues anciennes sera dispensé par des professeurs spécialistes. Par ailleurs la globalisation des enseignements ne permettra plus de déterminer de façon précise quelles heures seront attribuées à telle ou telle discipline. Cette indétermination risque d'accentuer la mise en concurrence des disciplines.

La Conférence des associations de professeurs spécialistes juge hypocrite la justification qui est donnée par le ministère à cette réforme. On supprime des options sous prétexte qu'elles renforceraient « les inégalités et la ségrégation ». Telle est la justification qui a été donnée par la DGESCO lors de l'audience qu'elle a accordée à la Conférence en février dernier. Mais ne faudrait-il pas plutôt maintenir les options qui garantissent l'excellence de l'école publique, et faire en sorte que tous les élèves puissent réellement en bénéficier ? La justification avancée par le ministère cache une logique tristement comptable, à savoir la volonté de faire des économies.

La Conférence des associations de professeurs spécialistes tient à souligner qu'elle n'est nullement hostile au principe d'interdisciplinarité. Mais la mise en œuvre d'un enseignement interdisciplinaire suppose deux conditions que la réforme proposée ne garantit pas : premièrement, le maintien des disciplines qui, pour contribuer sérieusement à un enseignement interdisciplinaire, doivent d'abord être reconnues comme telles ; deuxièmement, des moyens alloués à la formation des professeurs et à l'organisation d'un temps de concertation permettant un dialogue entre les disciplines. **En tout état de cause, une telle réforme ne peut se faire à moyens constants. Il ne saurait être question d'introduire de l'interdisciplinarité en sacrifiant des heures disciplinaires.**

La Conférence des associations des professeurs spécialistes tient à rappeler son attachement indéfectible à :

- **un enseignement national**, dispensé également à tous les élèves, sur tout le territoire.
- **un enseignement disciplinaire** qui, seul, permet de dispenser aux élèves des savoirs précis, des méthodes rigoureuses, et un appareillage conceptuel, grâce auxquels ils pourront comprendre le monde.
- **un enseignement exigeant des langues**, vivantes comme anciennes, qu'on ne saurait réduire à des éléments de communication ou à de vagues connaissances culturelles.

Paris, le 15 avril 2015.

Associations signataires :

AFPE (Association Française des Professeurs d'Espagnol) ; ANPBSE (Association Nationales des Professeurs de Biotechnologies Santé-Environnement) ; APAP (Association Nationale des Professeurs d'Arts Plastiques) ; APEG (Association des Professeurs d'Economie-Gestion) ; APFLA-CPL (Association des Professeurs de Français et Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires) ; APHG (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie) ; APLettres (Association des Professeurs de Lettres) ; APLV (Association des Professeurs de Langues Vivantes) ; APPEP (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public) ; APSMS (Association des Professeurs de Sciences Médico-Sociales) ; APV (Associations des Professeurs de Vente et disciplines associées) ; CNARELA (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes) ; SLNL (Société des Langues Néo-Latines) ; UPBM (Union des Professeurs de Physiologie, Biochimie et Microbiologie) ; APABAA (Association des Professeurs Agrégés et Bi-Admissibles à l'Agrégation) ; SDAU (Société des Agrégés de l'Université).



Réforme des collèges : l'histoire en question...

Sur I-Télé. Le Grand Décryptage - 29 avril 2015

« Réforme des collèges : l'histoire en question / Après le voile, la jupe islamique ? »
Emission du 29 avril 2015, avec notamment la participation d'Hubert Tison, Secrétaire général de l'APHG.

« *Le Grand Décryptage* s'intéresse à la polémique autour de la réforme des collèges qui délaisserait l'histoire de France, puis aborde la question de la jupe à l'école, parfois jugée « trop longue » par certains établissements. Olivier Galzi reçoit Odon Vallet, historien des religions, Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire-géographie, et Guylain Chevrier, spécialiste de la laïcité. Le président de l'Observatoire des actes islamophobes du CFCM, Abdallah Zekri, est également joint par téléphone au cours de l'émission ». Retrouvez la vidéo de l'émission sur

<http://www.itele.fr/chroniques/grand-decryptage-olivier-galzi/reforme-des-colleges-histoire-en-question-apres-le-voile-la-jupe-islamique-121954>



Après la fronde des enseignants de langues, c'est au tour des professeurs d'Histoire-Géographie de critiquer le projet de réforme du collège. Explications avec Bruno Benoit, président de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie (APHG).

"Pourquoi la réforme du collège vous inquiète-t-elle ?

Elle nous inquiète parce qu'elle remet en cause l'approche disciplinaire à laquelle nous tenons. Les professeurs d'Histoire-Géographie disposent de 2h30 d'enseignement par semaine au collège (3h avec l'enseignement moral et civique). C'est déjà peu et on nous annonce que 20% de ce volume horaire sera prélevé pour mener des travaux interdisciplinaires. Résultat : il ne restera que 2h, au mieux, pour faire cours. On se dirige donc vers un enseignement au rabais. Nous ne voulons pas être des animateurs culturels qui effectuent des travaux collectifs !

Il est aussi question de programmes scolaires avec des modules obligatoires et d'autres facultatifs. Comme les évolutions de carrière sont étroitement liées aux inspections de l'Education nationale, cela signifie que les enseignants vont être contraints de traiter en priorité les modules obligatoires. Nous tenons à des programmes nationaux qui ne coupent pas à la hache des pans entiers de l'Histoire. Le risque est grand de renforcer les discriminations et les inégalités territoriales.

Certains historiens estiment que les nouveaux programmes présentés par le Conseil supérieur des programmes (CSP) livrent une vision « culpabilisante » de l'Histoire de France...

Je ne partage pas ce point de vue. Nous avons toujours abordé les heures sombres de l'Histoire de France, notamment la colonisation ou la traite négrière. Il faut l'assumer pour avancer. Ce qui est gênant, c'est de valoriser ces pages noires en obligeant les collègues à les traiter et, dans le même temps, reléguer au rang d'option des sujets fondamentaux comme le siècle des Lumières, essentiel pour comprendre la Révolution Française, ou encore l'Histoire de la Chrétienté... Mieux vaudrait donner un volume horaire annuel global et des thèmes à traiter aux enseignants, charge à eux ensuite d'adapter leur cours en fonction de leur public. Dans une France qui connaît des tensions et où l'on vote à 25 % pour le FN, ce type de programme va à l'encontre de la recherche de l'apaisement.

Les nouveaux programmes présentent-ils néanmoins des points positifs ?

Revenir à une logique chronologique est très positif. De la même façon, la liberté pédagogique de l'enseignant a été enfin comprise. Mais on ne peut pas faire une grande réforme avec des petits moyens. Les enseignants en ont assez des réformes inachevées. L'Histoire et la Géographie sont des disciplines qui méritent qu'on leur accorde du temps. De plus, il faut une formation des enseignants de qualité, avec un CAPES approfondi sur le plan scientifique. Sans compter qu'une grande partie de la formation continue des enseignants est organisée par notre association... La réforme est encore en gestation et nous espérons donc qu'elle va évoluer. Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition pour que ce soit le cas."

Charles Centofanti pour VNI

La consultation sur le site du Ministère (du 11 mai au 12 juin) :

<http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/?feuilleCSS=chrome>

Après les attentats de janvier 2015

Enquête de l'APHG : l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) a adressé un questionnaire auprès des membres de ses Commissions nationales, des Régionales et des adhérents sur les réactions des élèves dans les classes, dans les établissements scolaires et les réponses des professeurs d'Histoire-Géographie après les attentats terroristes des 7-9 janvier 2015. Comme annoncé le 12 janvier dernier, l'APHG a souhaité rendre compte ci-dessous de ces journées si particulières en livrant des témoignages bruts d'enseignants et une synthèse des réponses reçues.

Synthèse. Après les attentats de janvier, les professeurs d'Histoire et de Géographie ont réagi avec sang-froid et expertise aux attentes et aux questions des élèves.

Une enquête à chaud : lors des événements tragiques de janvier 2015 et des grands débats d'opinion qui les ont suivis et se poursuivent, les professeurs d'histoire-géographie-éducation civique ont été, sont, en première ligne.

L'APHG, qui regroupe plusieurs milliers d'entre eux, a voulu aussitôt faire le point, en lançant une enquête nationale. Un questionnaire, rédigé par François Da Rocha-Carneiro, membre du Bureau national et président de la Régionale de Lille, est parti vers les régionales et les adhérents entre le 13 et le 20 janvier 2015. 147 réponses sont parvenues au Bureau national. Elles ont été dépouillées entre le 9 et le 16 mars par nos collègues Aleth Briat et Pierre Kerleroux.

Les réponses sont venues de toute la France, avec des inégalités géographiques que l'on peut regretter, mais qui sont inévitables dans une enquête associative où questions et dépouillements sont l'œuvre de bénévoles, et où le taux des réponses dépend de la disponibilité des personnes interrogées. Cet échantillon de 147 collègues n'est pas scientifique. Mais nous croyons, pour avoir lu la totalité des réponses, assez souvent développées, et où se mêlent émotion, réflexion, distance, engagement citoyen, analyses, et pour avoir constaté la très grande diversité des lieux d'où elles proviennent, que ces 147 réponses couvrent assez bien la diversité des situations vécues en collège et lycée le 7 janvier et dans les jours qui ont suivi. Les réponses viennent aussi bien de collèges ruraux que de lycées de centre-ville, d'établissements de banlieue aisée ou populaire, de province ou d'Ile-de-France. Les établissements sont socialement homogènes ou hétérogènes, et comportent des pourcentages variables (élevé, moyen, faible) d'élèves issus des immigrations récentes. Les réponses à l'enquête viennent massivement du secteur public, mais quelques collègues du privé ont aussi répondu. Nous avons donc le sentiment d'avoir travaillé sur un échantillon représentatif des *diverses France*.

Nous présentons en annexe des extraits de 18 réponses. (Les consulter le site de l'APHG : <http://www.aphg.fr/Enquete-de-l-APHG-apres-les>)

Le choix a été difficile. Il y avait beaucoup plus que 18 réponses intéressantes, mais nous ne pouvions tout imprimer. Que les collègues non retenus sachent qu'ils ont été lus avec attention, et que leurs réponses ont nourri les conclusions générales que nous présentons ici. Qu'ils sachent aussi que c'est souvent avec estime, parfois avec émotion, et en tout cas avec une fierté de métier, que nous les avons lus.

Que révèle notre enquête ?

A la question « **le silence a-t-il été respecté pendant la minute observée dans les établissements ?** », la réponse est oui dans 123 cas. Des incidents, souvent peu graves (provocations infantiles parfois) sont signalés dans 11 cas, suivis de rares sanctions d'élèves et convocations de parents. Le total n'est pas de 147 à cause de non réponses sur ce point (absence du professeur ce jour-là...).

La minute de silence a presque toujours été organisée par le chef d'établissement. Soit l'ensemble des élèves et du personnel ont été réunis dans la cour, et, dans ce cas, le proviseur ou principal a prononcé une courte allocution, avant la minute de silence. Ce fut souvent un moment solennel, empreint d'émotion. Soit la minute a eu lieu dans les classes, sous la responsabilité des enseignants. Soit encore il y a eu rassemblement et discours, puis minute dans les classes. Soit encore une minute eut lieu au réfectoire pour les élèves absents le matin.

Des débats ont été organisés par les enseignants et/ou réclamés par les élèves dans pratiquement toutes les classes des établissements de nos 147 collègues. La volonté des enseignants coïncidait avec la demande des élèves. La durée a varié d'un quart d'heure à deux heures, selon les classes, les âges, les programmes. Ce fut souvent une heure par classe.

Lors de ces débats, les réactions des élèves ont été diverses. L'indifférence a été rare. Émotion, choc, incompréhension, besoin d'explications, ces mots reviennent en boucle dans les réponses. De nombreux collègues relèvent la gêne des élèves de culture musulmane, dont les réactions, elles-mêmes diverses, vont du silence à la crainte de l'amalgame, du complotisme et de la défense de Dieudonné, jusqu'à la justification des attentats (« Ils l'ont bien cherché »). Les attentats sont massivement condamnés par eux, mais les caricatures sont généralement considérées comme déplacées (« un blasphème », « on ne doit pas se moquer du Prophète »). Nos collègues sont montés au créneau, **réfutant l'amalgame** islam-islamisme mais aussi soucieux de bien expliquer à ces élèves que la laïcité n'est pas née contre l'islam, et que Charlie-Hebdo a beaucoup plus souvent moqué le catholicisme que l'islam. Ce travail explicatif a été commencé bien avant les attentats ; il est évident que la partie est loin d'être gagnée, et qu'il faut continuer inlassablement.

Au total, 25 collègues sur 147 signalent des débats, parfois sereins, plus souvent vifs ou difficiles, avec certains élèves musulmans. **Quant au complotisme**, souvent présent dans les classes après le 7-9 janvier, on sait depuis longtemps que c'est une plaie dans la vision de monde de très nombreux élèves, musulmans ou pas.

La préparation des débats, dans l'urgence (entre le soir du 7 et le matin du 8 janvier) a été l'objet d'une remarquable mobilisation des collègues. Journaux, manuels, informations télévisées, sites Internet, grands textes, échanges électroniques : tout a été utilisé dans ces heures d'émotion où notre rôle était surtout d'introduire la connaissance, la raison, la contextualisation, le recul. Les élèves n'étaient pas seuls à se tourner vers nous ; c'était aussi parfois le cas de collègues d'autres disciplines. **L'expérience a ainsi confirmé que nous sommes bien armés** (pas les seuls mais sans doute les mieux armés) pour assurer, en situation de crise comme en temps normal, l'indispensable travail d'explication civique et géopolitique.

Nos collègues ont massivement utilisé la presse écrite, notamment bien sûr les caricatures, tirées de Charlie-Hebdo ou d'autres journaux. Plusieurs avaient préparé des montages photographiques ou des *powerpoint*.

Ils se sont appuyés très souvent sur les programmes d'histoire et d'éducation civique, en se référant aux caricatures de la Révolution, à l'Affaire Dreyfus, aux Lumières, notamment Voltaire, aux grands textes concernant les Droits de l'Homme (DDHC, DUDH), à la laïcité, à la Séparation de 1905, aux constitutions de 1946 et 1958, à la géopolitique du Moyen-Orient. **Il faut le dire : nos collègues, professeurs d'histoire, géographie et instruction civique, n'avaient pas attendu les attentats de janvier pour étudier, expliquer, défendre les valeurs de la République.** Le faire est leur métier. **Ils l'ont toujours fait, et supportent mal le procès en insuffisance qui leur est fait à ce propos.** Ils ont donc remis l'ouvrage sur le métier, en commençant par la base : la définition des grandes notions en cause en janvier (liberté d'expression, loi, blasphème, laïcité, islam et islamisme).

Nos collègues sont fiers d'avoir encore mieux accompli ce travail en janvier 2015. Ils ont très majoritairement le sentiment d'avoir été à la hauteur, même si quelques-uns, dans des situations socio-scolaires très dégradées, confessent leur désarroi devant la dureté des attaques qu'ils ont subies. Plusieurs d'entre eux notent enfin que la solidité de leur culture personnelle et de leur expérience a été leur plus sûr atout face à certaines contestations nourries d'intolérance et d'ignorance.

Quelles furent les techniques pédagogiques utilisées par nos collègues dans ces journées fiévreuses ?

Certains ont donné la priorité à l'élucidation des grandes notions en jeu, et y ont procédé eux-mêmes d'abord. D'autres sont partis des questions des élèves, avant de passer avec eux à la définition des mots qui comptaient alors. Beaucoup ont procédé à des études des documents, textes, caricatures déjà cités ci-dessus. Certains ont travaillé avec le professeur d'art plastique sur la caricature, en vue de faire réaliser par les élèves des dessins ensuite affichés dans les classes. D'autres avec le documentaliste pour réaliser un dossier documentaire. Plusieurs ont voulu que les débats et définitions débouchent sur un texte personnel où les élèves expriment leur position sur la base d'une argumentation nourrie par les échanges et par les apports de l'enseignant.

Nous donnons dans les extraits annexés des exemples de certaines de ces pratiques.

Comment les professeurs jugent-ils le soutien de leur institution ?

Les chefs d'établissement ont très majoritairement su prendre la mesure de la situation, et trouver les mots qu'il fallait, par écrit (mots dans les casiers dès jeudi matin) ou par discours. Ils ont donc bien relayé les directives ministérielles sur la minute de silence, transmises par les recteurs.

L'information documentaire par le biais d'*Eduscol* est plusieurs fois citée avec éloge.

Le soutien du CLEMI (Centre de liaison pour l'étude des médias et de l'information) est apprécié, et la Semaine de la Presse qu'il organise est attendue comme une occasion de revenir sur les événements, avec plus de recul.

Les demandes vis-à-vis de l'institution sont diverses, en partie contradictoires. Certains collègues réclament une aide sous forme de stages de formation, ou d'argumentaires pour répondre aux questions et contestations. D'autres estiment être assez armés. Alors que la préparation des discussions de classe du 8 janvier a été massivement l'œuvre de chaque professeur seul, un certain nombre d'enseignants souhaitent une meilleure concertation au sein de l'établissement. Il n'y a pas consensus sur ce point. L'appel à des intervenants extérieurs (journalistes, universitaires, juristes, hommes de religion) est parfois souhaité.

Conclusion

Fallait-il, pour reprendre une expression consacrée, ne parler que des trains qui déraillent ? Non bien sûr. Nous avons voulu, dans cette note de synthèse et dans le choix des 18 extraits qui y sont joints, nous garder de l'alarmisme, comme de l'angélisme, alors même que certains témoignages peuvent justifier le premier, et d'autres le second. On ne peut se cacher que des fissures dont on devinait ou connaissait déjà la présence se révèlent plus répandues et plus profondes qu'on ne pensait, mais on peut dire aussi, pensons-nous, que, dans la tempête, le bateau Education nationale, administration et professeurs côte à côte, a tenu, et que les professeurs d'histoire-géographie-éducation civique y ont activement contribué.

Aleth Briat et Pierre Kerleroux
pour la Rédaction d'Historiens & Géographes
le 16/04/2015.

Sur le même sujet, voir l'audition par la Commission d'enquête du sénat sur le fonctionnement du service public de l'éducation, de Laurence De Cock (Aggiornamento)

<http://videos.senat.fr/video/videos/2015/video28368.html>

qui en livre le C.R. sur le site d'Aggiornamento : <http://aggiornamento.hypotheses.org/2789>

Communiqué de l'APHG

Suppression de l'épreuve de Français-Histoire-Géographie du B.E.P.

Communiqué commun de l'Association des Professeurs de Lettres (APL) et de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG)

La suppression de l'épreuve ponctuelle de Français-Histoire-Géographie du B.E.P. est inadmissible. C'est avec stupéfaction puis avec indignation que l'A.P.H.G. et l'A.P.L. se sont vu confirmer la transformation de l'épreuve ponctuelle de Français et Histoire-Géographie de B.E.P. en contrôle en cours de formation (C.C.F.). Cette décision, semble-t-il actée par les services du Ministère de l'Education nationale, est prise pour des motifs uniquement économiques et non pédagogiques.

Ce passage au « tout C.C.F. » est inacceptable.

L'épreuve actuelle de Français-Histoire-Géographie, parce qu'elle est l'unique épreuve ponctuelle de B.E.P. est la seule qui garantisse encore une égalité nationale à cet examen. Parce que tous nos élèves méritent le même respect, l'épreuve de Français-Histoire-Géographie doit garder sa forme ponctuelle. Notre seule et unique préoccupation doit rester leur réussite. Nous avons le devoir de les préparer à être des citoyens responsables, conscients et cultivés.

Cette transformation témoigne par ailleurs d'un manque de respect à l'égard du travail fourni par les professeurs de Lettres-Histoire-Géographie et de Lettres-Langues. Notre hiérarchie montre qu'elle n'a aucune connaissance du terrain et qu'elle méprise profondément les professeurs qui, depuis la réforme récente du Bac Pro 3 ans, n'ont cessé de réclamer la suppression des C.C.F. Elle ne daigne même pas les consulter et c'est par la réception des spécimens des manuels que les professeurs ont appris la suppression de l'épreuve ponctuelle. Cette mise en place du C.C.F. représentera en outre une surcharge de travail considérable et d'insupportables difficultés d'organisation dans les classes, alors que les nouveaux statuts suppriment les indemnités pour ce type de contrôle.

Parce que la suppression de l'épreuve ponctuelle relève d'une décision scandaleuse et de manque de respect à l'égard de nos élèves comme des professeurs, le Ministère doit immédiatement revenir sur cette décision.

Paris le 20 avril 2015

Le Bureau national de l'APL et de l'APHG



Grandes Heures d'Anne de Bretagne, enluminées par Jean Bourdichon (1503-1508). Peinture sur parchemin.

© BnF

« Trésors royaux de la bibliothèque de François I^{er} », exposition au château de Blois, du 4 juillet au 18 octobre 2015

(voir rubrique la informations culturelles p. 39, et sur le site www.ac-grenoble.fr/aphg-grenoble/)

Textes officiels

● Le programme de l'agrégation interne (session 2016)

Histoire

- Guerres et Sociétés en Europe Occidentale de 1270 à 1480 (Royaumes de France, d'Angleterre et d'Ecosse, marges occidentales de l'Empire)
- Citoyenneté, République, démocratie en France de 1789 à 1914 (nouvelle question)*

Géographie

- La géographie des conflits
- La France : mutations des systèmes productifs (nouvelle question)

* Cette question couvre, durant un long XIX^{ème} siècle, l'histoire des développements de trois thèmes majeurs de l'histoire de la France et de son empire colonial. Ces thèmes sont liés de manière indissociable aux champs politique, social, culturel et militaire de la France.

Il s'agit d'analyser et d'articuler les mutations sociales, politiques, culturelles et religieuses : éducation et instruction publique, évolution de la société, contexte politique et organisation militaire, histoire des arts, presse, iconographie... Il s'agit également de montrer comment elles s'inscrivent dans un cadre institutionnel et légal en évolution. Il s'agit enfin d'étudier les phénomènes politiques à l'œuvre dans la société, d'évaluer la capacité ou non de celle-ci à construire une démocratie en actes et d'analyser les formes d'exercice de la citoyenneté, dans la société civile et dans la société militaire.

Le point de départ : 1789 renvoie au début de la Révolution française et à la révolution des droits. Il se réfère à la naissance de la citoyenneté contemporaine avant que l'été 1792, avec l'élection au suffrage universel masculin, la naissance et la défense de la République, la guerre ne fassent coïncider les trois dynamiques du sujet de façon nouvelle. Le terme retenu : 1914 renvoie à l'épreuve de la guerre pour la France et les Français, après les crises sociales, politiques, nationales et militaires traversées par la III^{ème} République durant les années précédentes.

La question conduit à décrire des hommes, des femmes, des étrangers, des populations de la France et de son Empire colonial, au cœur d'enjeux politiques et nationaux : définitions de la nationalité, émergence, extension et exclusion de la citoyenneté, modes d'accès à la culture républicaine, y compris les formes d'oppositions aux programmes successifs de construction civile et nationale adossés au triptyque citoyenneté, République et démocratie.

Si l'universalisme souvent revendiqué des idées, pratiques et représentations du politique, comme les formes d'influence à l'international sont inclus dans la réflexion, la France est au cœur du sujet. Cet intitulé met ainsi l'accent sur les débats et enjeux politiques dans toutes leurs dimensions, sur leurs acteurs dans toute leur diversité, et sur les évolutions des uns et des autres au cours de la période considérée.

La question est en adéquation avec les programmes de l'enseignement secondaire, en histoire et en instruction civique (classes de quatrième, de troisième, de seconde et de première des collèges et des lycées) qui visent à doter les élèves d'une culture politique dans son contexte historique, abordent les problématiques de compréhension des mutations du politique et de démocratisation des sociétés en France, en Europe et dans le monde à partir de la Révolution française, analysent la construction d'un modèle républicain dans sa complexité, jusqu'à nos jours. Elle témoigne par ailleurs du dynamisme de l'histoire de la France en France et de l'internationalisation de cette historiographie. Elle intègre enfin les débats en cours dans la recherche et chez les historiens, en France et à l'étranger.

La vie de la Régionale

Au 7^{ème} festival de géopolitique de Grenoble sur la problématique des frontières, Dominique Mattéi, de l'APHG, a présenté un sujet dont elle est experte :

L'UKRAINE COMME MARCHÉ FRONTIÈRE

Des précautions éthiques et méthodologiques s'imposent :

Sujet brûlant dans l'actualité et dramatique (près de 6000 victimes)

Objet de controverses, sinon de mythographies opposées

Nécessité d'une approche plurielle qui tienne compte de différents points de vue, aussi bien russes, qu'ukrainiens ou occidentaux.

Les seules synthèses historiques publiées en 1997 par Natalia Jakovenko et Iaroslav Hrytsak ne sont pas traduites de l'ukrainien

INTRODUCTION

« Seul pays au monde dont le nom même traduit une ambiguïté qui érige sa marginalité en identité », comme l'écrit Daniel Beauvois, Oukraina, c'est la marge, les confins, mot qui apparaît pour la première fois dans une chronique de 1187, sera repris à la période cosaque et revendiqué au XIX^{ème} siècle.

Confins des Grecs, puis des Byzantins, mais aussi des Slaves et des Varègues, puis des Polono-Lituanais, enfin des Russes et des Tatars et de l'empire Ottoman, sans parler de l'UE aujourd'hui, son histoire se lit comme un palimpseste, au point que l'on a pu dire que l'Ukraine n'avait pas d'histoire, sinon celle de ses puissants voisins, polonais et russe.

Quelles traces chacun d'eux y a-t-il laissées et dans quelle mesure expliquent-elles ses difficultés actuelles ?

L'Ukraine en effet n'a été indépendante qu'à trois moments assez brefs de son histoire. D'abord pendant la Rus' kiévienne du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle, puis de 1918 à 1921, après les longues périodes d'occupation polono-lituanienne et russe, et encore avec plusieurs républiques concurrentes, et enfin depuis 1991, soit 23 ans seulement, après 70 ans de « régime » soviétique pour ne pas parler « d'occupation », et susciter aussitôt la polémique.

C'est peu pour conforter une Nation qui n'a que rarement été un Etat mais y a-t-il d'abord une nation ukrainienne ? Et sur quels critères la fonder ?

I - LES APPARENCES D'UNE NATION

1° Multiplicité ethnique

L'élément slave est majoritaire, mais on trouve des Tatars, des Roumains, des Hongrois. On oppose traditionnellement deux Ukraines, celle de l'Ouest, autour de Lviv, occidentalisée et pro-européenne, et celle de l'Est, autour de Donetsk, russophone et proche de la Russie. Mais si l'on suit les analyses de connaisseurs comme Mykola Riabchouk, il existe une troisième Ukraine au centre, entre les deux premières, formée de populations mélangées, attentistes et peu engagées, qui répondent aux questions par « je ne sais pas », « ça ne m'intéresse pas », qui sont pour la renaissance de la langue et de la culture ukrainiennes, mais en conservant la langue et la culture russes, pour le libre marché mais

avec le plus de garanties sociales, ... et qui constituent presque la moitié de la population, au point qu'on a pu parler de « société non civile ».

2° Bilinguisme quasi officiel

Si, à Kiev, tout est plus compliqué dans le privé (un tiers des Kiéviens parle ukrainien à la maison, un tiers russe et un dernier tiers les deux langues. Et dans les oblasts insurgés, russophones, on parle ukrainien dans les petits villages et les campagnes), le russe est la langue du pouvoir, et surtout des médias, représentée dans 50 % des émissions de radio et de télévision. Et quand on connaît leur rôle dans cette nouvelle guerre dite « hybride », où l'information et la désinformation jouent un rôle essentiel, on conçoit que des sociologues ukrainiens aient pu parler de « guerre froide civile ».

La langue est donc l'un des points sensibles de l'identité ukrainienne, comme le montre, après le départ précipité de Ianoukovitch, l'abrogation, le 23 février 2014, de la loi de juillet 2012 instaurant le russe comme langue officielle des oblasts peuplés d'au moins 10% de Russophones, et prétexte à la mainmise, en mars, de la Russie sur la Crimée, peuplée de 58% de Russes.

Mais peut-être les lignes sont-elles en train de bouger depuis la « Révolution de Maïdan », si l'on en croit l'article du journaliste Benoît Vitkine dans le Monde du 23 février, qui voit la naissance d'une nouvelle identité ukrainienne face à l'agression russe, dans la mobilisation massive pour leur armée, des habitants de Dniepropetrovsk, ville de l'Est, et la participation de nombreux Russophones de l'Est aux barricades de Kiev aux côtés des nationalistes.

3° Inégal développement économique

Ces divisions linguistiques recouvrent aussi des oppositions économiques.

Si le PIB moyen était en 2012 de 3971 €/hab, soit le niveau de l'Albanie, le PIB est de 6000 € à Kiev, de 2100 à 3400 € dans les 5 oblasts industrialisés de l'Est, de 1600 à 2100 € dans 5 autres, toujours au sud et l'est, tandis que la moitié des 24 oblasts, situés à l'ouest et au centre, ont un PIB inférieur à 1600 €. Cela provoque des tensions entre les régions déshéritées et les plus favorisées, mais la décentralisation qui est un argument électoral pendant les campagnes, n'a jamais été mise en place...

Pays riche de ses potentialités agricoles (tchernoziom) et industrielles (fer de Krivoi Righ et charbon du bassin du Don), qui avait un PIB comparable à celui de la Pologne en 1991, l'Ukraine est aujourd'hui au bord de la faillite, ses besoins financiers sont aussi aux origines de la crise actuelle (Vercueil), mais c'est d'abord la responsabilité de ses politiques.

II - UN ETAT DE CREATION RECENTE ET CORROMPU

1° Des antagonismes visibles dans les élections

C'est de l'Ukraine qu'est venue l'implosion de l'URSS, avec une déclaration de souveraineté dès le 16 juillet 1990, et une prise d'indépendance économique en août, dans le contexte des grandes grèves du Donbass. Après le projet de Nouvelle Union de Gorbatchev, adopté en mars 1991, et surtout après le coup d'Etat communiste du 24 août, le Conseil Suprême proclame l'indépendance, qui est approuvée par referendum à 90 %, même dans les régions de l'Est et en Crimée ! En décembre, l'apparatchik communiste Leonid Kravtchouk est élu président avec 62 % des voix, et ce sont trois autres apparatchiks, issus de ces mêmes régions de l'Est, Kouchma, Ioutchenko et Ianoukovitch qui deviendront présidents, aux élections suivantes...

Si l'on examine les cartes électorales de l'Ukraine, à toutes les élections, présidentielles comme législatives, on aperçoit une nette opposition dans les votes, entre

l'Ukraine occidentale, qui vote en faveur des candidats proeuropéens, et l'Ukraine orientale, massivement favorable aux « oligarques » prorusses du parti des Régions...

2° Centralisation et fédéralisation

La constitution ukrainienne adoptée en 1994 et amendée en 2004 et 2010, favorise la centralisation du pays, mais aussi l'atomisation des partis, ce qui se traduit par une grande instabilité de la vie politique, sans oublier la corruption qui situe l'Ukraine au 144^{ème} rang des 187 pays recensés ... On parle d'Etat chantage (Blackmail State) : il ferme les yeux sur les petits trafics à condition d'être assuré de l'allégeance de ses citoyens.

Si Petro Porochenko a été élu président en mai 2014 avec 55 % des voix, on constate de graves tensions dans l'interprétation des accords de Minsk 2 entre les ministres du second gouvernement Iatseniouk, mais aussi un déficit des élites politiques, puisque ont été nommés des ministres d'origine lituanienne, géorgienne ou même américaine aux finances.

La fédéralisation, prônée par certains, dont les séparatistes prorusses, comme la moins pire des solutions pour maintenir l'Ukraine dans ses frontières actuelles, risquerait à terme d'accélérer la décomposition du pays. L'Ouest est farouchement attaché à un Etat unitaire, assimilant séparatisme et fédéralisation, tandis que l'Etat central ne veut pas perdre ses pouvoirs, mais le transfert de compétences économiques, sociales et culturelles aux régions pourrait calmer les tensions et éviter un processus d' « épuration ethnique ».

3° Le cas de la Crimée

On sait que cette région a été rétrocédée à l'Ukraine en 1954, par un « cadeau » de Khrouchtchev, sans grandes conséquences, puisque les limites entre républiques soviétiques étaient purement administratives. Les Russes sont aussi très attachés à la Crimée, peuplée à 58 % de Russes, mais surtout base de la flotte russe de la Mer Noire (plus de 30 000 soldats et marins) avec son port de Sébastopol, qui avait été loué pour 30 ans en 2012, et qui représente pour les Russes un accès stratégique majeur à une Mer chaude et aux détroits de la Méditerranée. Même si l'intégrité de l'Ukraine avait été garantie par la conférence tripartite de Budapest en 1994, en échange de sa dénucléarisation, la Russie considère qu'il s'agit, depuis la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, d'une région historiquement russe, la Novorossya, conquise depuis 1764 par la Grande Catherine sur l'Empire Ottoman et les Tatars (traité de Kuçuk Kainardji, 1774).

III - L'UKRAINE FRONTIERE HISTORIQUE

1° Une situation religieuse complexe

Les divisions religieuses sont aussi le fruit d'une histoire mouvementée, même si 70 % de la population ukrainienne est orthodoxe. On trouve en effet aussi des Musulmans, en particulier en Crimée, des protestants, et environ 6 millions de Catholiques, majoritaires à l'extrême Ouest, avec l'Eglise uniaste, de rite byzantin mais reconnaissant l'autorité de Rome depuis 1596, et longtemps persécutée par les pouvoirs russe et soviétique.

Mais l'Eglise orthodoxe elle-même est divisée en trois Eglises principales, l'Eglise orthodoxe autocéphale, l'Eglise orthodoxe rattachée au patriarcat de Moscou et l'autre au patriarcat de Kiev, et qui comptent 12 millions de fidèles chacune. Rivalités personnelles entre les patriarches et litiges matériels pour la possession des lieux de cultes alimentent les tensions. Et la religion ne permet donc pas aux Ukrainiens de se différencier des Russes, également orthodoxes, d'autant que ceux-ci revendiquent l'héritage de la « Rous » de Kiev.

C'est le prince rourikide Vladimir qui, en 988, a décidé la conversion de son peuple au christianisme byzantin, mais après la destruction de Kiev par les Mongols en 1240, le siège métropolitain a été transféré en 1299 à Vladimir, puis à Moscou, qui prendra le titre de « 3^{ème} Rome » au XVI^{ème} siècle. D'où le nom de « mère de toutes les Russies » que les Russes attribuent

à Kiev, les historiens Ukrainiens contestant ce point de vue, en faisant remarquer que Moscou ne prend son essor que bien plus tard, et que la Moscovie n'est pas la Russie, préférant chercher la continuité de l'héritage rourikide au sud-ouest, du côté de la Volhynie de Roman unie à la Galicie par son prince Danylo au XIII^{ème} siècle, avant de passer sous la tutelle lituanienne puis polono-lituanienne en 1385, entraînant la conversion au christianisme romain de son souverain lituanien Ladislas nommé Jagellon, après son mariage avec la princesse polonaise Edwige.

2° Un carrefour culturel, économique et stratégique

Située sur l'isthme européen septentrional qui relie la mer Baltique à la mer Noire par le bassin du Dniepr et la Baltique à la Caspienne par le bassin du Don, l'Ukraine est en effet un carrefour économique, culturel et stratégique, ce qui explique sa vulnérabilité et les convoitises qu'elle a suscitées dans l'Histoire. A la limite de la zone de forêts humides aux mains des Varègues et des Slaves, mais aussi de la steppe nomade parcourue par les tribus turco-mongoles, elle est une zone de commerce essentielle entre la Scandinavie et l'empire byzantin puis les Génois, qui ont ruiné son commerce après 1204, bien avant les Mongols.

C'est aussi une zone de confins militaires (motoukraina) où se réfugient des hommes libres, les cosaques, devenus mercenaires et installés dans la sitche des Zaporogues (au-delà des chutes du Dniepr), pour échapper au servage ou à la tutelle des grandes puissances, qui se disputent cette zone : Pologne et empire ottoman, qui pratique des razzias depuis la côte de la mer Noire, mais aussi Suède et Russie à partir du XVIII^{ème} siècle. La tutelle de la Pologne étant la plus lourde depuis le XIV^{ème} siècle, les cosaques de l'hetman Khelmnitsky cherchent à s'en débarrasser par un traité de circonstance qui les lie au tsar russe en 1654, le traité de Pereiaslav, permettant aux armées russes de contrôler la rive gauche du Dniepr, après le traité d'Androusovo en 1667 avec la Pologne, qui reste maîtresse de la rive droite et de Kiev, jusqu'à son premier partage en 1774 et à son inclusion dans l'empire russe en 1795.

3° Une double construction identitaire à l'abri de frontières mouvantes

L'Ukraine est alors soumise à une intense russification, l'ukrainien étant considéré comme un simple dialecte et toute publication en ukrainien interdite, le droit commun aligné sur le droit russe, et les cosaques enrôlés dans l'armée régulière, surtout après la guerre de Crimée et le soulèvement polonais de 1863 : le ministre de l'intérieur russe Valouev affirme « qu'il n'y a jamais eu, il n'y a pas et il ne peut y avoir aucune langue ukrainienne »...

Aussi est-ce dans la Galicie occidentale et la Bukovine, soumises au contrôle de l'Empire austro-hongrois après 1815, et surtout après 1848, que va se développer le mouvement national ukrainien. La première grammaire ruthène est écrite en 1834, l'Eglise uniate devient l'Eglise nationale ruthène, créant des écoles paroissiales, et un congrès des savants ruthènes codifie la langue qui sera mise en valeur par l'édition du Kobzar « le Barde » du peintre et poète ukrainien Chevtchenko, ancien serf déporté par le Tsar au Kazakhstan et devenu héros national. C'est aussi à Lviv, appelée alors Lemberg, qu'est créée en 1894 la première chaire d'histoire de l'Ukraine occupée par l'historien Hrutchevski, auteur d'une monumentale histoire de la Rous- Ruthénie, et qui jouera un rôle clé dans la création de la société des progressistes ukrainiens. Il sera le président de la « Rada » qui crée la première République ukrainienne en janvier 1918, une République aussitôt débordée sur sa droite par les conservateurs de Skoropadsky, et contestée sur sa gauche par les Bolcheviks, qui l'emporteront après une guerre civile sanglante, où se succèdent coups d'Etat et massacres, en particulier de Juifs, attribués au nationaliste Simon Petlioura : question encore controversée aujourd'hui. L'Ukraine est devenue ces « terres sanglantes » évoquées par Timothy Snyder.

Après le traité de Riga en 1921, l'Ukraine est encore partagée entre la Roumanie (Bukovine et Bessarabie), la Tchécoslovaquie (Transcarpathie), la Pologne de Pildsuski et

l'URSS communiste. Elle devient cette « frontière épaisse » (cordon de sûreté de 7,5 kms de large, zone tampon démilitarisée) d'un régime qui se vit comme une forteresse assiégée, face au « cordon sanitaire » créé par les pays occidentaux, et doit absolument « tenir l'Ukraine » (Staline). C'est sans doute l'une des raisons de l'épouvantable famine qui décime les Ukrainiens en 1932-1933, hostiles à la collectivisation, et victimes par millions de ce que les historiens appellent Holodomor (extermination par la faim) et que les nationalistes de l'Ouest voudraient faire aujourd'hui reconnaître comme un génocide, suscitant la colère des Russophones, les qualifiant habituellement de « fascistes ».

En effet, un autre conflit mémoriel va diviser une nouvelle fois les Ukrainiens, lié cette fois à un autre épisode tragique de l'histoire ukrainienne, celui de la seconde guerre mondiale. Les nationalistes de l'OUN fondés en 1926 par Konovalts et dont l'aile radicale est dirigée par Stepan Bandera (1909-1959), vont en effet proclamer provisoirement le 30 juin 1941 l'indépendance de l'Ukraine occidentale occupée par les Nazis, former une armée insurrectionnelle de 200 000 combattants et créer deux divisions SS qui participeront aux combats du côté nazi, tandis que l'Ukraine soviétique est mise à sac par le fanatique Erich Koch. Les combats laissent un pays en ruines : 700 villes détruites dont Kiev à 85 %, et 10 millions de victimes dont 1 million de Juifs de la « Shoah par balles » (Babi Yar).

Après la victoire soviétique, qui permet pour la première fois de réunir toutes les provinces de l'Ukraine, en déplaçant une nouvelle fois les frontières à l'Ouest, les combats nationalistes continuent jusqu'en 1947, provoquant l'exil et la déportation de 150 000 Ukrainiens, la dissolution des Eglises uniates, le procès des intellectuels et une russification de l'enseignement qui aboutissent à une folklorisation de la culture ukrainienne. On perçoit, là encore, les racines du conflit mémoriel qui oppose ceux qui voudraient faire reconnaître les combattants nationalistes comme des héros de la patrie, plutôt à l'Ouest, et les tenants de la « Grande Guerre Patriotique », surtout à l'Est. Les symboles identitaires constitutifs d'une Nation (héros, drapeau, hymne, histoire) ne sont pas mieux partagés que la langue, et la connaissance de leur histoire par les Ukrainiens est non seulement controversée mais sinistrée, comme le montrent des sondages effectués récemment par des sociologues dans toutes les catégories de la population. L'identité ukrainienne est encore à construire.

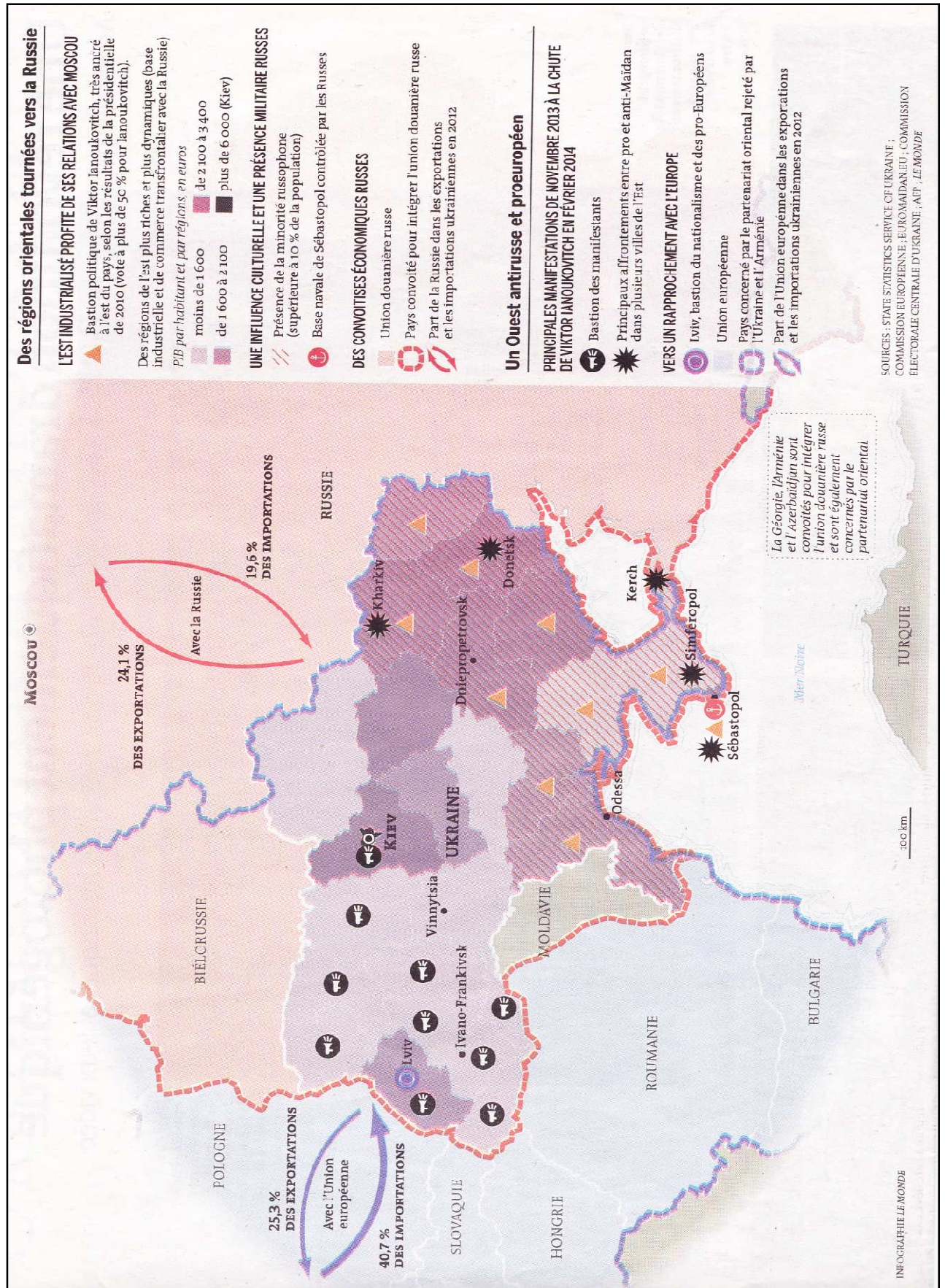
CONCLUSION : L'Ukraine un pivot stratégique

C'est pourquoi il est si important pour l'Ukraine de ne pas choisir trop vite son destin entre la Russie et l'Union Européenne, ces deux prétendants dont elle est « l'éternelle fiancée géopolitique », suivant l'heureuse expression d'Igor Delanoë, dans un article du monde diplomatique. Obligée de s'entendre avec l'une comme avec l'autre pour des raisons économiques, mais aussi culturelles et géopolitiques, elle est en effet ce que Zbigniew Brzezinski définit comme un pivot géopolitique, c.a.d une zone tampon dont l'importance tient à sa situation géographique et à sa vulnérabilité qui peut servir aussi de bouclier défensif pour un Etat important.

Mais le défi ukrainien n'est pas seulement externe mais aussi interne : c'est le malaise identitaire d'un pays qui n'est pas encore parvenu à écrire une histoire non partisane qui réconcilie l'ensemble de ses citoyens, et l'Ukraine méritera ses frontières, comme l'écrivait Olivier Zajec, dans un autre article du Monde diplomatique, le jour où « ses élites sauront se muer en ingénieurs sociaux pour rétablir l'unité d'un pays pluriel », citant le sociologue allemand Georg Simmel, pour qui « la frontière n'est pas un fait spatial impliquant des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui s'exprime sous forme spatiale ».

Dominique Mattei

Carte annexe : l'Ukraine



Autres documents sur le site des Clionautes : <http://www.clionautes.org/spip.php?article3400>

UNE PROPOSITION D'OUTIL PÉDAGOGIQUE : LE PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES.

Comment faire naître de l'intérêt chez les jeunes à la vie citoyenne ? Comment les aider à se créer une opinion personnelle sur l'Europe ? Comment leur permettre de donner et partager cet avis ? En résumé : comment permettre aux jeunes de s'exprimer et ainsi faire naître en eux le sentiment de se sentir pleinement citoyen actif ? Le Parlement Européen des Jeunes (PEJ) peut-être une possibilité de réponse à cette question.

Le PEJ est une association loi 1901, indépendante de toute institution nationale et internationale, apolitique et non partisane. Créée en 1987 à Fontainebleau, l'association est aujourd'hui présente dans 38 pays européens et s'appuie sur près de 1000 bénévoles partout en France. S'inscrivant dans une mission pédagogique, l'association se fixe comme objectif de promouvoir la citoyenneté chez les jeunes à travers différentes activités dont les plus importantes et les plus nombreuses sont les Sessions.

Les Sessions sont des simulations parlementaires (présentes à trois niveaux : régional, national et international) où les jeunes vont, comme les parlementaires européens, être répartis en commissions afin d'écrire une résolution (projet de loi européen) sur un sujet préalablement donné. Outre les débats, d'autres temps forts marquent une session : les activités culturelles qui s'y déroulent, comme l'Eurovillage où, le temps d'une soirée, les délégations doivent présenter un pays européen à travers ses particularismes nationaux - notamment sa culture culinaire - ou encore l'Euroconcert, scène ouverte aux participants de la session.

Le PEJ en Rhône-Alpes ? La région Rhône-Alpes peut compter sur un fort réseau notamment dans les bassins Grenoblois et Lyonnais. Durant les quatre dernières années, le Comité a ainsi organisé une université d'été, quatre sessions régionales, une session nationale et une session internationale.

Mais pourquoi présenter à des professeurs une association ayant pour but de toucher les jeunes ? Tout d'abord parce que le PEJ peut être pour vous, professeurs, un outil pédagogique permettant de traiter de l'Europe avec une approche différente d'un simple cours théorique. Puis, parce que bénéficiant du soutien de trois ministères français (Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la ville, de la Jeunesse et des Sports, Ministère des Affaires étrangères) et des agréments « Jeunesse et éducation populaire » et « Complémentaire de l'enseignement public » montrent que nos objectifs pédagogiques concordent avec ceux de l'Etat en matière de politique de la jeunesse : faire des jeunes des citoyens conscients et actifs à la fois du présent mais aussi du futur. Enfin, parce que vous, professeurs, pouvez être nos relais à long terme afin de pouvoir mener des actions dans le temps et faire découvrir notre association auprès des élèves.

Ainsi, si nos projets vous intéressent, que vous souhaiteriez prendre part à nos événements, ou que vous souhaiteriez développer des projets pédagogiques en rapport avec l'Europe et l'engagement citoyen, je vous invite à prendre contact avec l'un de nos membres afin que vous puissiez avoir toutes les informations nécessaires.

SACHA MAGNANI

Membre actif du Parlement Européen des Jeunes

sachamagnani@pejfrance.eu

Autre contact :

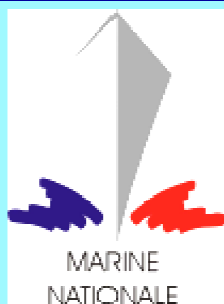
BASILE FRUMY, *Président du Comité Centre-Est*

basilefrumy@pejfrance.eu

Et le site Internet : www.pejfrance.org/

La classe défense des Allobroges prend le large !

13 collégiens haut-savoyards embarquent sur le Forbin...



Du 9 au 13 mars 2015, à l'invitation du capitaine de vaisseau Xavier Tourneux et grâce à notre professeur M. Yout, nous avons pu embarquer à bord de notre jumelle la frégate de défense aérienne « Forbin ». Nous avons passé trois jours en haute mer au large de la Corse et avons pu vivre en immersion totale avec les marins, découvrant toutes leurs spécialités et assistant à de très nombreux entraînements.

Une journée intense : le Macopex Sup'

Le Macopex sup' est un exercice qui permet d'évaluer si le bateau et ses marins sont aptes à partir en mission. Au cours de la journée, des attaques de missiles (avec morts et blessés) et des incendies ont été simulés afin de mettre en œuvre le professionnalisme des marins. Une opération « mess in action » a été organisée : nous avons seulement 10' pour quitter notre poste de combat avec les autres marins, manger un repas chaud et revenir, ce qui était sportif !

Cette journée a été à la fois éprouvante, intéressante et extraordinaire ! Nous avons pu ainsi imaginer la pression à laquelle l'équipage est confronté et cela nous a beaucoup impressionné.



Le CV Xavier Tourneux répondant à nos questions

C'est quoi la Marine ?

La Marine Nationale, ce sont des dizaines de métiers pour une seule équipe. Au quotidien, ces hommes et ces femmes s'engagent pour nous défendre et protéger notre pays et nos valeurs. Ils ont un mental et un physique d'acier. Leur but : servir la France avec des principes simples : prévenir, connaître et anticiper, dissuader, intervenir, protéger et sauver.



La classe défense et M. Yout devant le « Forbin »

Le « pacha » du Forbin nous répond

Commandant, comment avez-vous vécu notre séjour à bord ?

Le séjour a été l'illustration très concrète d'un jumelage récent mais déjà très actif. Le vif intérêt porté par tous les jeunes de la Classe Défense aux marins du "Forbin", à la vie embarquée et leur rapide intégration à bord ont été véritablement enthousiasmants. Chaque membre d'équipage du "Forbin" a été heureux et fier de partager ces quelques jours avec les élèves, de faire découvrir son bâtiment et son métier.

Commandant, pourquoi avez-vous accepté le jumelage avec notre Classe Défense ?

Le "Forbin" était déjà "proche" de la Haute-Savoie par plusieurs jumelages : 27e Bataillon de Chasseurs-Alpins de Cran-Gevrier, Préparations Militaires Marine d'Annecy et d'Evian. L'esprit montagnard, pas si éloigné que cela de celui du marin par de nombreux aspects, le concept même de la Classe Défense, le dynamisme de celle des Allobroges en particulier, et la volonté de contribuer au renforcement du lien Armées-Nation ont vraiment fait de ce jumelage une évidence.

Programme d'activités de la Régionale

« Journées de juin » de la Régionale

anticipées cette année au

samedi 30 mai 2015

En ce 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, notre sortie de fin d'année nous conduira, en partenariat avec nos amis de l'AAMRDI, sur les traces de

la Résistance en Oisans.

La date retenue ne nous permettra pas d'organiser deux journées, selon notre habitude, mais ce sera assurément partie remise avec un volet géographique et patrimonial copieux à prévoir ultérieurement dans la vallée de la Romanche.

Nous nous déplacerons exceptionnellement en autocar réservé.

Départ de Grenoble (MRDI – rue Hébert) à 7h30

Participation aux frais de 15 €.
Prévoir un repas (tiré des sacs).

Inscription jusqu'au 26 mai, auprès de Chantal Maziou :

cmaziou@gmail.com

tél. 04 76 62 92 59

Courrier : Chantal Maziou – 151 av. Jean Perrot – 38 100 GRENOBLE

Pensez à consulter le site de la Régionale – et notamment son agenda – pour être informé des nouveautés ou de changements éventuels : www.ac-grenoble.fr/aphg-grenoble/

Rappel : il n'est jamais trop tard, si vous avez oublié de renouveler votre adhésion à l'APHG!

Cliquez ici : www.aphg.fr/Pourquoi-adherer-a-l-APHG

Infos diverses

Histoire et géographie, inquiétude dans la presse spécialisée :

Pour que la revue *L'Histoire* vive !

L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) soutient l'Association des Amis de la revue *L'Histoire* qui entend défendre l'identité, le modèle économique, l'indépendance rédactionnelle, le développement de la revue et apporte sa solidarité à l'équipe de rédaction dirigée par Valérie Hannin.

L'APHG a été scandalisée par la mise en redressement judiciaire brutale de la revue *L'Histoire* et des revues *Historia*, du *Magazine littéraire* et de *La Recherche*.

La revue *L'Histoire* sert l'Histoire, est connue et appréciée des professeurs d'Histoire-Géographie, fait le lien entre la recherche et le public cultivé. C'est un brillant exemple de la transmission d'une culture historique indispensable au citoyen d'aujourd'hui qu'il faut laisser vivre !

L'APHG invite ses adhérents à soutenir les Amis de la revue *L'Histoire* (Voir l'appel ci-dessous).

Paris, le 18 mars 2015.

Le secrétariat général de l'APHG

Lien vers la page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Amis...>

Pour adhérer :

- Merci de bien vouloir envoyer un mail à notre adresse amidelarevuehistoire@gmail.com pour y laisser vos coordonnées
- Merci également d'envoyer votre cotisation (20 euros) au siège de l'association, chez Patrick Boucheron, 123 quai de Valmy, 75010 Paris (**chèque à l'ordre de « Association les amis de la revue *L'Histoire* »**)

Informations culturelles

- Un colloque sur une figure dauphinoise, française et européenne ; organisé par le CRHIPA, le 21/22 mai 2015, à l'amphithéâtre de la MSH-Alpes (Campus) et au château de Bernis à Crolles.

**« Le cardinal de Bernis (1715-1794),
médiateur et observateur de l'Europe monarchique et révolutionnaire ».**

Programme – présentation : http://crhipa.upmf-grenoble.fr/index.php?dossier_nav=683

Contact : gilles.montegre@upmf-grenoble.fr (inscription obligatoire pour le vendredi 22 mai)

- Autre colloque organisé par le LARHRA, le Labex item et Sciences Po, sur

« Polices et montagnes »

le 21/22mai 2015 également,
salle des conférences de MEDIAT (jeudi) et MSH-Alpes (vendredi) sur le Campus de St Martin d'Hères.
http://msh-alpes.fr/documents/polices_et_montagne_programme.pdf

Renseignements : 04 56 52 97 17 amina.quashie@upmf-grenoble.fr

-

**FONTAINEBLEAU, la cinquième édition du Festival de l'histoire de l'art
aura lieu les 29, 30 et 31 mai 2015.**

La programmation du Festival s'organise autour de deux volets : un thème et un pays invité.

Thème 2015 : matière de l'œuvre. Le comité scientifique du Festival a choisi de mettre la matérialité de l'œuvre d'art en valeur. Il s'agira de comprendre les relations entre la création et les matériaux.

Pays invité : les Pays-Bas. Chaque année, le Festival invite un pays à comparer ses méthodes de recherche, de restauration, d'enseignement de l'histoire de l'art, avec celles de la France.

Le site Internet du festival :

<http://festivaldelhistoiredelart.com/festival/edition-2015-matieres-de-loeuvre-pays-bas/>

Musées – expositions

Samedi 16 mai : « Nuit européenne des musées/musées en fête »

A Grenoble

- Au Musée dauphinois www.musee-dauphinois.fr/
 - « **A l'arrière comme au front, les Isérois dans la Grande Guerre** », jusqu'au 30 juin 2015
 - « **Confidences d'outre-tombe, les archéologues interrogent les morts** »,
Inaugurée le 18 décembre 2014
Que peuvent nous apprendre les morts de leur vie ? Que recherchent les archéologues en exhumant des défunts des siècles passés ? Quelles représentations avons-nous aujourd'hui du squelette humain ? Pour répondre à ces interrogations, le Musée dauphinois, le Musée archéologique de Grenoble, La Casemate - Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de Grenoble et l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) croisent leurs regards.
 - « **Premières couleurs, la photographie autochrome** », inaugurée le 21 mai
« *Bientôt le monde entier sera fou de couleur et Louis Lumière en sera responsable !* » affirme un photographe américain au début du XX^e siècle. Les frères Lumière viennent d'inventer l'Autochrome, un procédé pour obtenir la photographie des objets avec leurs couleurs véritables. Obtenue à partir de fécule de pomme-de-terre, leur technique va permettre de redécouvrir le monde. En Isère, Jules Flandrin, Henri Bussillet, Jean Jacques et d'autres, seront les premiers à donner les couleurs de la vie à leurs photographies. Le Musée dauphinois présente pour la première fois trois cent huit autochromes, toutes issues de ses collections, qui entraînent vers des paysages aux couleurs inédites.
- Au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère / Maison des Droits de l'Homme
« **Poilus de l'Isère** », jusqu'au 12 octobre 2015 www.resistance-en-isere.fr/
En complément des expositions du musée dauphinois et du MRDI sur la Grande guerre, voir « **Exposer 1914-1918** », l'enregistrement de la Table ronde du 6 novembre 2014 à la Bibliothèque Municipale de Lyon avec Olivier Cogne (Musée Dauphinois) et Hélène Viallet (Archives départementales de l'Isère). www.bm-lyon.fr/spip.php?page=video&id_video=758
- Musée de Grenoble, www.museedegrenoble.fr/
« **De Picasso à Warhol, une décennie d'acquisitions** », jusqu'au 31 août 2015
Une exposition qui ne se limite pas au XX^e siècle
- Le Musée de l'ancien évêché : www.ancien-eveche-isere.fr/
L'ancien palais épiscopal, devenu musée d'histoire du département de l'Isère. (Activités jusqu'à minuit pour la nuit des musées, le 16 mai)
- Au Muséum d'histoire naturelle : www.museum-grenoble.fr/
« **Troisième vie, quand les acquisitions s'exposent** », jusqu'au 15 novembre 2015
- « **Sur les traces de Stendhal** », au Musée de Grenoble en association avec le Musée Stendhal,
Une approche de différents aspects de la vie de l'écrivain (l'origine de son goût pour la peinture, ses choix esthétiques, le parallèle entre romantisme en peinture et en littérature...) ce parcours se déroule autour des œuvres de Pérugin, Vasari, Dominiquin, Bogue, Delacroix, Scheffer ou encore David et Pater.
Visite guidée dans le parcours d'exposition permanent, de 10h à 11h30, les 31/05, 28/06 (prix : 5 € + droit d'entrée au musée)
Réservations au 04 76 63 44 44 www.museedegrenoble.fr/
- **A Voiron**, musée Mainssieux, (du mardi au dimanche, 14h/18h)
« **Le fantastique Bestiaire de Lucien Mainssieux** », jusqu'au 30 septembre 2015
http://www.voiron.fr/Musee-Mainssieux_r485.html

- **A Lancey / Villard-Bonnot, Maison Bergès-musée de la houille blanche,**
 « *D'une vallée à une autre : le Grésivaudan en 1968* », jusqu'au 30 août 2015
 Une exposition consacrée au territoire du Grésivaudan et à son évolution dans les années 1960-1970, à travers la découverte de photographies réalisées par de jeunes passionnés, membres du club photos de la MJC de Crolles, qui nous livrent leur propre perception de ce territoire alors en pleine transformation avec la construction de l'autoroute, l'essor de l'habitat et des cités HLM, les occupations d'usines au cours de ce mois de mai.
www.musee-houille-blanche.fr/

- **A Vizille, musée de la Révolution française,** du 26 juin 2015 au 26 mars 2016
 « *Rencontre avec Napoléon. Un Empereur à cheval pour la postérité* »
www.domaine-vizille.fr/
 Depuis 1988, année de célébration de l'Assemblée de Vizille, nous avons vécu en temps réel le bicentenaire de la Révolution française et de l'Empire. Ce cycle historique de 28 ans s'achèvera en 2015 avec la défaite de Waterloo (18 juin 1815). Cependant quelques mois auparavant, le 7 mars 1815, Napoléon Bonaparte, empereur déchu, échappé de l'île d'Elbe, ralliait à lui l'armée française à l'entrée de Laffrey, sur le plateau Matheysin. Après un passage rapide devant le château de Vizille et une étape à Grenoble, il continua sa marche triomphale jusqu'à Paris. À cette occasion, le Musée de la Révolution française présente une exposition consacrée au bronze équestre de Napoléon I^{er} réalisé par Emmanuel Frémiet vers la fin du Second Empire pour la place d'Arme de Grenoble. Ce chef d'œuvre de la sculpture, situé depuis 1929 sur la Prairie de la Rencontre surplombant le lac de Laffrey, à l'endroit même où Napoléon a retrouvé sa légitimité impériale, fait en effet partie des collections du musée.

- **A La Côte-Saint-André** www.musee-hector-berlioz.fr/
 « *La musique, du phonographe au Net* », jusqu'au 30 septembre 2015
 Depuis la nuit des temps, l'Homme rêve d'emprisonner les sons... Le Musée Hector-Berlioz ne pouvait occulter l'aventure de la musique enregistrée.

- **A Pont en Royans, musée de l'eau** http://musee-eau.com/fr_FR/index.php
 « *SOS Le dessin de presse prend l'eau* », à partir de mai 2015
 Exposition conçue par Eau de Paris et Cartooning for Peace (Plantu et 25 dessinateurs de presse du monde entier)
 Exposition de plus de 80 dessins de presse sur le thème de la pollution de l'eau...

- **En Ardèche :**
 - L'événement ce printemps : l'ouverture au public
 - à **Vallon-Pont d'Arc**, de « *L'espace de restitution de la grotte Chauvet* »,
www.ardeche.fr/215-caverne-du-pont-d-arc.htm ,
 - **MuséAl (musée et site antique d'Alba la Romaine)**, réouverture le 1^{er} février
www.ardeche.fr/213-museal-musee-archeologique-d-alba.htm
 Exposition : « *À la recherche de la boutique n° 5* », jusqu'au 30 novembre 2015
 L'étude du mobilier retrouvé dans la boutique du marchand de verre à Alba, le long du *cardo maximus*.
 - à **Orgnac, Cité de la Préhistoire.** www.orgnac.com
 - à **Annonay-Davézieux, Musée des papeteries Canson et Montgolfier**
<http://musee-papeteries-canson-montgolfier.fr>
 - au **Teil**, musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche,
 Exposition : « *la libération des camps de concentration* », jusqu'au 11 septembre 2015
<http://www.ardeche-resistance-deportation.fr/programmation-culturelle-2015.html>

- **A Valence**

- Centre du Patrimoine arménien, www.patrimoinearmenien.org

- « **Regards sur l'autre et sur l'ailleurs** », exposition photographique, du 21 mai au 30 juin.

- Programme du **centenaire du génocide arménien** sur

- <http://www.patrimoinearmenien.org/basededonnees/evenement/evenement118.pdf>

- « **Avant la nuit, les Arméniens en Turquie à la veille du génocide** », jusqu'au 24 mai 2015.

- Une mallette pédagogique au sujet du génocide des Arméniens est proposée par le CPA et l'Académie de Grenoble (disponible aux Canopés de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère)

- Musée d'Art et Archéologie de Valence, www.museeavalence.fr/

- **A Saint-Paul-Trois-Châteaux**, musée d'archéologie tricastine

- www.musat.fr/index.php?menu=lastexposition&PHPSESSID=646b9ff263f5a2dec6067bd53ff8c491

- **A Lyon**

- Le **Musée des Confluences**, inauguré l'hiver dernier www.museedesconfluences.fr/

- Adossé aux questions, enjeux et défis contemporains, ce projet dynamique est inédit dans l'univers multiple des musées européens d'aujourd'hui. Sa raison d'être et son ambition sont d'interroger le « temps long », seul à même de comprendre la complexité du monde et d'assurer sa mission fondamentale de diffusion des connaissances. C'est la Terre depuis les origines, et l'humanité dans son histoire et sa géographie que le musée des Confluences interroge. Le musée a en héritage des millions d'objets rassemblés du XVII^e au XXI^e siècle qui proviennent historiquement de quatre institutions : le muséum d'histoire naturelle de Lyon, le musée Guimet, le musée colonial de Lyon, l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

- Parmi les expositions temporaires proposées aux publics :

- « **À la conquête du pôle Sud** », jusqu'au 28 juin

- « **Dans la chambre des merveilles** », jusqu'au 26 juillet

- « **Les trésors d'Emile Guimet** », jusqu'au 26 juillet.

- Elles mettent en lumière la filiation du musée des Confluences avec le muséum d'histoire naturelle de Lyon et le musée Guimet.

- Musée des Beaux Arts : www.mba-lyon.fr/mba/

- « **10 ans d'acquisitions, 10 ans de passions** », du 29 mai au 22 septembre 2015

- Le Musée des Beaux-Arts dispose d'un site destiné particulièrement à l'enseignement d'Histoire des Arts pour les élèves de 3^e. www.collection-20e.mba-lyon.fr/pourquoi-ce-site/

- Il s'appuie sur les œuvres du musée et fait référence à d'autres œuvres emblématiques de l'art du XX^e siècle.

- Musée Gadagne, www.gadagne.musees.lyon.fr

- « **Roses, une histoire lyonnaise** », du 22 mai au 30 août 2015

- La rose à Lyon est une formidable histoire de familles et de passionnés qui ont créé et commercialisé ces roses dans le monde entier ; une histoire notamment liée à l'Impératrice Joséphine qui fera don de sa collection de Malmaison à la Ville. La rose est aussi source d'inspiration pour les Beaux-arts et pour les créateurs des textiles de soie lyonnais et une matière première pour l'industrie de la cosmétique et du parfum.

- « **La Couzonnaire : une barque sauvée des eaux** »,

- à découvrir hors les murs, en bord de Rhône, en accès libre, du vendredi au dimanche,

- Parking La Fosse aux ours, 1 bis place Antonin Jutard - Lyon 3^e

- Bibliothèque municipale - bibliothèque de la Part Dieu : www.bm-lyon.fr

- « **Croquis lyonnais : Girrane, un reporter au tournant du XX^e siècle** », jusqu'au 30 mai 2015

- Les croquis reportages du journaliste-dessinateur du Progrès à Lyon, fin XIX^e - début XX^e siècle.

- **A Chambéry**

- Le Musée savoisien est fermé pour rénovation (accès au cloître maintenu)

www.musee-savoisien.fr/

- Musée des Beaux-Arts, <http://musees.chambery.fr/387-musee-des-beaux-arts.htm>
« *Rois et mécènes : la cour de Savoie et les formes du rococo (Turin 1730-1750)* », jusqu'au 24 août 2015

- **A Evian**, Palais Lumière, www.ville-evian.fr/

« *Jacques-Emile Blanche, peintre, écrivain, homme du monde* », jusqu'au 6 septembre 2015
Fils et petit-fils de médecins célèbres, familier dès l'enfance du Tout-Paris et du monde des arts, Jacques-Émile Blanche avait tous les talents. Le goût de la peinture et la passion des lettres se rejoignent dans ses portraits de personnalités littéraires : celui de Proust, qui a fixé pour la postérité les traits de l'écrivain, ou ceux de Cocteau, Gide, Barrès, Radiguet, Claudel ou Mauriac qui, pour la plupart, étaient ses amis... Si sa situation sociale l'a mis en contact avec toutes les célébrités de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres, elle lui a offert aussi le loisir de choisir lui-même ses modèles : artistes, musiciens, gens du monde ou anonymes. On ne saurait pourtant réduire son œuvre au portrait, lui qui a pratiqué avec succès scènes de la vie moderne, vues de ville, scènes de genre ou grands décors.

Une rétrospective reposant principalement sur les fonds du musée des Beaux-Arts de Rouen, complétée par des œuvres provenant de collections françaises publiques et privées.

- **A Genève**

- **Musée d'art et d'histoire** : « *Peintures italiennes et espagnoles* », inauguration le 26 juin 2015

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède plus de 260 peintures italiennes et une dizaine de tableaux espagnols, du XIV^e au XVIII^e siècle, qui constituent l'ensemble le plus important d'œuvres de ces écoles en Suisse. À l'occasion de la publication d'un ouvrage qui ponctue une importante campagne d'étude, de restauration et de photographie, le MAH propose un nouvel accrochage de ces peintures qui permet de redécouvrir des œuvres aussi remarquables que méconnues.

- **Musée Rath** : « *J'aime les panoramas. S'appropriier le monde* », du 12 juin au 27 septembre

Se plonger dans le grand paysage. Alpes ou côtes méditerranéennes, certains lieux ont la faculté d'offrir à leurs visiteurs des points de vue privilégiés qui procurent le sentiment de dominer le monde, de le posséder mais aussi de pouvoir s'y inscrire, voire de pouvoir le partager... L'exposition, fruit d'une collaboration avec le MuCEM de Marseille, cherche à montrer comment la notion de panorama dépasse les catégories habituelles de la représentation et propose une approche nouvelle, ouverte sur l'histoire et la création, tout en brassant époques, médiums et pratiques esthétiques.

- **Maison Tavel** : « *Devenir suisse* », jusqu'au 10 janvier 2016

Genève, canton suisse. Figurant parmi les dernières célébrations du Bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, l'exposition « Devenir suisse » pose un regard sur ce pan essentiel de l'histoire genevoise. Elle souligne comment les Genevois ont assimilé l'identité suisse en recouvrant leur indépendance après l'Empire napoléonien, et s'interroge sur les mécanismes qui ont permis cette intégration, garante de liberté. www.ville-ge.ch/mah

- **Musée d'ethnographie**, un nouveau musée à Genève, ouvert depuis le 1^{er} novembre 2014.

« *Archives de la diversité humaine* »,

L'exposition de référence sélectionne plus d'un millier d'objets remarquables couvrant plusieurs siècles d'histoire qui témoignent de la créativité humaine et illustrent une centaine de civilisations. On y compte nombre de trésors cachés issus des cinq continents qui n'avaient plus été exposés depuis plusieurs générations. Entrée libre.

www.ville-ge.ch/meg/agenda.php

- **A Martigny**, fondation Pierre Gianadda : www.gianadda.ch/wq_pages/fr/expositions/
 - « **Anker, Hodler, Vallotton... Chefs-d'œuvre de la Fondation pour l'art, la culture et l'histoire** », jusqu'au 14 juin 2015
L'exposition se présente sous forme de thèmes : peintures d'histoire, de genre, de paysage, représentation d'animaux, natures mortes, le symbolisme dans l'art suisse, le nu, l'enfant en peinture, portraits et autoportraits. Des œuvres d'artistes allant de 1762 au milieu du XX^e s. documentent de façon exhaustive les thèmes cités et entraînent le visiteur dans une balade éclectique illustrée en grande partie par des peintres suisses de grand renom.
 - « **Matisse en son temps** », du 20 juin au 22 novembre 2015
En collaboration avec le Centre Pompidou Paris et les Collections suisses.
- **A Lausanne**
Fondation de l'Hermitage : www.fondation-hermitage.ch/
 - « **De Raphaël à Gauguin, trésors de la collection Jean Bonna** », du 6 février au 25 mai 2015
Constitué principalement d'œuvres sur papier, cet ensemble exceptionnel, d'une grande cohérence, a été réuni au fil des ans pour le seul plaisir des yeux, sans souci d'exhaustivité.
 - « **Marius Borgeaud (1861-1924)** », du 26 juin au 25 octobre
Né à Lausanne, actif en France (Bretagne, Paris), l'un des artistes suisses les plus emblématiques de sa génération avec Ferdinand Hodler et Félix Vallotton.

A Paris

- au Musée de l'armée / Hôtel des Invalides : www.musee-armee.fr/accueil.html
« **Churchill, de Gaulle** », jusqu'au 26 juillet 2015
En cette année de double commémoration, associer ces hommes d'État aux destins exceptionnels au sein d'une exposition permet à la fois de rendre hommage à deux figures majeures de la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi de découvrir les facettes publiques et privées les moins connues du grand public de ces personnages hors normes. Militaires et hommes politiques, ils furent en effet aussi écrivains, orateurs et même, dans le cas de Churchill, journaliste et peintre.
- au Musée Carnavalet : www.carnavalet.paris.fr/
 - « **Napoléon et Paris, rêves d'une capitale** », jusqu'au 30 août 2015
Principal théâtre politique de l'épopée napoléonienne, Paris fut aussi une des préoccupations majeures du premier consul puis de l'empereur. Le propos de cette exposition est d'illustrer les rapports complexes entretenus par Napoléon Bonaparte avec la capitale.
Paris fut le lieu où se montra sous le jour le plus révélateur sa double identité d'héritier des Lumières et de promoteur d'un nouvel absolutisme
 - « **Le Congrès de Vienne (1815) ou l'invention d'une nouvelle Europe** », jusqu'au 30 août 2015
1814 – 1815 : deux années fertiles en rebondissements, qui marquent la fin de l'épopée napoléonienne et l'émergence d'une nouvelle Europe. Paris subit l'occupation étrangère et deux changements de régime en quelques mois : abdication de Napoléon (avril 1814) et restauration des Bourbons, avant que Louis XVIII ne s'efface devant l'imprévisible Napoléon, qui accomplit l'impensable, reprendre le pouvoir pendant cent jours (mars-juin 1815). Pendant ce temps, à Vienne, souverains et diplomates tentent de surmonter leurs ambitions concurrentes pour remodeler une Europe bouleversée par 25 ans de guerres. Le 9 juin 1815, l'Acte final est enfin signé, neuf jours avant la défaite de Waterloo qui met l'empereur des Français définitivement hors-jeu, ouvrant la voie à une nouvelle diplomatie européenne.

- Bibliothèque Nationale de France – François Mitterrand, www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html
« François I^{er}, pouvoir et image », jusqu'au 21 juin 2015
 "1515 : Marignan !" Cette formule célèbre des anciens livres d'histoire garde tout son pouvoir d'évocation. François I^{er} avait 20 ans. À peine couronné roi, il remportait la plus éclatante victoire française des guerres d'Italie. À l'occasion du cinquième centenaire de cet événement, la BnF revient à la source des représentations de ce souverain, aussi important pour l'histoire de son institution qu'il l'est pour l'Histoire de France. La grande exposition qu'elle lui consacre montre comment sa légende s'est construite de son vivant.
- Au Musée du Luxembourg, www.museeduluxembourg.fr/
« Les Tudors », jusqu'au 19 juillet 2015
 La famille Tudor est à l'origine d'une dynastie royale qui a donné son nom à la période de l'histoire anglaise située entre 1485 et 1603. L'ère Tudor est aussi celle de la Renaissance anglaise et couvre le règne de cinq monarques qui ont contribué à faire de l'Angleterre une puissance européenne majeure. Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie I^{ère} et Elisabeth I^{ère} retrouvent vie par le biais de portraits, documents d'archives et objets personnels. Autant de témoignages d'époque qui donnent à voir le vrai visage des Tudor, confronté au Musée du Luxembourg avec la légende romantique qu'en brossèrent les artistes du XIX^e siècle.
- au Musée du Louvre : www.louvre.fr/
 - **« Poussin et Dieu »**, jusqu'au 29 juin 2015
 À l'occasion du 350^e anniversaire de la mort de Nicolas Poussin (1665), l'exposition a pour ambition de mettre en lumière l'originalité de la peinture sacrée de Nicolas Poussin.
 - **« La fabrique des saintes images Rome-Paris, 1580-1660 »**, jusqu'au 29 juin 2015
 En consonance avec l'exposition « Poussin et Dieu », cette exposition montre l'iconophilie de la Rome pontificale et l'expression qu'en donna l'École française entre 1580 et 1660.
 - **« L'épopée des rois Thraces - Découvertes archéologiques en Bulgarie »**, jusqu'au 20 juillet
- au Grand Palais, www.louvre.fr/expositions/velazquez
« Velasquez », jusqu'au 13 juillet 2015
 L'exposition entend présenter un panorama complet de l'œuvre de Diego Velázquez. Elle se donne en outre pour mission de porter les principales interrogations survenues ces dernières années, exposant, dans certains cas pour la première fois, des œuvres récemment découvertes.
- au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, www.petitpalais.paris.fr/
« Claude Gellée, un Lorrain à Rome au XVII^e siècle », jusqu'au 7 juin 2015
 un ensemble d'œuvres de Claude Gellée, toutes issues de la collection Dutuit et sorties exceptionnellement des réserves du musée, parallèlement à l'exposition **« Les Bas-fonds du Baroque. La Rome du vice et de la misère »** (présentée jusqu'au 24 mai).
- au Musée d'Orsay : www.musee-orsay.fr/
 - **« Pierre Bonnard. Peindre l'Arcadie »**, jusqu'au 19 juillet 2015
 Sa palette aux couleurs vives et lumineuses fait de Bonnard l'un des principaux acteurs de l'art moderne et un représentant éminent du courant arcadien. Une rétrospective représentative de toutes les périodes de sa création.
 - **« Dolce vita ? Du Liberty au design italien (1900-1940) »**, jusqu'au 13 septembre 2015
 Dans l'Italie du début du XX^e siècle, les arts décoratifs se font les interprètes du désir de progrès d'une nation venant de trouver son unité. Ebénistes, céramistes, maîtres verriers travaillent en collaboration avec les plus grands artistes, créant ainsi un véritable "style italien". Par la suite, le retour au classicisme, qui se décline en Italie sous de multiples formes, puis le style rationaliste vont désormais marquer la naissance du "design" moderne. C'est une période charnière bien souvent méconnue de l'art italien que cette exposition met à l'honneur.

A compléter par,

- au Musée de l'Orangerie, « **Adolfo Wildt (1868-1931), le dernier symboliste** », jusqu'au 13 juillet
Sculpteur italien, proche du mouvement *Liberty* et du symbolisme. Il a su élaborer un langage ou l'expressionnisme se mêle aux réminiscences de l'art antique, de la Renaissance, mais aussi néogothiques, dans un équilibre inédit entre la force expressive du modèle et la grâce de motifs purement décoratifs. Sa sensibilité en a fait l'interprète d'une "époque fatiguée et anxieuse, crédule et curieuse" (Ugo Ojetti).
- au Centre Pompidou, www.centrepompidou.fr/
« **Le Corbusier, mesure de l'homme** », jusqu'au 3 août 2015
Rétrospective consacrée à l'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier. Architecte et urbaniste visionnaire, théoricien de la modernité, mais aussi peintre et sculpteur, Le Corbusier a profondément marqué le XX^e siècle en bouleversant la création architecturale et la façon « d'habiter ». L'exposition invite le public à comprendre l'œuvre de cette grande figure de la modernité à travers la notion de proportion humaine, le corps humain s'imposant comme un principe universel définissant toutes les dimensions de l'architecture et de la composition spatiale.
- au Musée du Quai Branly, www.quaibrantly.fr/fr/programmation/expositions.html
 - « **Tatoueurs, Tatoués** », jusqu'au 18 octobre 2015
L'exposition revient sur les sources du tatouage et présente le renouveau de ce phénomène désormais permanent et mondialisé.
 - « **Les maîtres de la sculpture de Côte d'Ivoire** », jusqu'au 26 juillet 2015
L'Afrique de l'Ouest a ses maîtres. Mésestimé durant plusieurs décennies, l'art des Sénoufo, des Lobi, des Gouro, des Dan retrouve ses lettres de noblesse, à travers une exposition témoignant du savoir-faire artistique et personnel de ses créateurs.
 - « **L'Inca et le conquistador** », du 23 juin au 20 septembre 2015
Deux hommes, une même ambition. À travers les portraits de l'Inca Atahualpa et du conquistador Francisco Pizarro, l'exposition retrace les moments-clés de la conquête de l'empire Inca et met en scène la rencontre de deux mondes, à l'orée de leur destin.
- au Musée Jacquemart-André, www.musee-jacquemart-andre.com/
« **De Giotto à Caravage, les passions de Roberto Longhi** », jusqu'au 20 juillet 2015
L'exposition présente les grands noms de la peinture italienne (Giotto, Masaccio, Masolino, Piero della Francesca, Ribera, Caravage...), du XIV^e au XVII^e siècle, redécouverts par Roberto Longhi, l'une des personnalités majeures de l'histoire de l'art italien.
- au Musée de Cluny, www.musee-moyenage.fr/
« **Sculptures souabes de la fin du moyen âge** », jusqu'au 27 juillet 2015
Région historique du sud de l'Allemagne située entre la Forêt-Noire et la Bavière, la Souabe est le théâtre d'une production sculptée abondante et de haute qualité entre les années 1460 et 1530. Le changement des sensibilités religieuses dans le contexte de la Réforme protestante y met fin. Des centres urbains tels que Ulm, Augsburg ou Ravensburg abritent une intense activité commerciale et artistique. Des artistes y développent un travail virtuose du bois et une science raffinée de la polychromie qui conjuguent leurs effets subtils.
- à la Pinacothèque de Paris :
« **Au temps de Klimt, la Sécession à Vienne** », jusqu'au 21 juin 2015
L'exposition *Au Temps de Klimt, la Sécession à Vienne* raconte en détail ce développement de l'art viennois de la fin du XIX^{ème} siècle, début de la Sécession viennoise, jusqu'aux premières années de l'expressionnisme.
- au Musée de la marine, place du Trocadéro, www.musee-marine.fr/
« **De l'amphore au conteneur, 2000 ans de commerce maritime** », jusqu'au 28 juin 2015
Forte de ses 12 840 km de littoral et ses 11 millions de km² de surface maritime, la France est le deuxième domaine maritime mondial après les États-Unis. Près de 360 millions de tonnes de

marchandises transitent chaque année via les principaux ports français : Marseille, le Havre, Dunkerque, Nantes, Rouen ou encore Bordeaux.

De tout temps, les Occidentaux ont développé des échanges commerciaux avec les territoires qu'ils découvraient et qui leur fournissaient des produits rares ou inconnus. Ainsi, matières premières, produits manufacturés et denrées alimentaires, ont souvent pris la mer.

Sur 1 000 m², l'exposition propose un parcours interactif et ludique, avec en fil conducteur les exemples concrets de routes commerciales et de cargaisons des produits d'alimentation : céréales, huile d'olive, sel et épices, café, thé et cacao, vin, fruits exotiques.

- à l'Institut du Monde arabe, www.imarabe.org/
 - « **Hip-Hop, du Bronx aux rues arabes** », jusqu'au 26 juillet 2015
sous la direction artistique du rappeur Akhenaton, une exposition consacrée au mouvement Hip-Hop, devenu en une quarantaine d'années une culture universelle aux facettes multiples et souvent méconnues.
 - « **Desdémone... entre désir et désespoir. Œuvres de Delacroix, à aujourd'hui** »,
L'exposition fait dialoguer des créations du XIX^e au XXI^e siècle (Eugène Delacroix, Théodore Chassériau, Gustave Moreau, Georges Lacombe, Paul Cézanne, Pablo Picasso, Émile Picault, Félix Vallotton ... correspondent avec les artistes contemporains).
- Au Mémorial de la Shoah, www.memorialdelashoah.org/
 - « **Filmer la guerre, les Soviétiques face à la Shoah** », jusqu'au 27 septembre 2015
Seuls les opérateurs de cinéma soviétiques, au fil de la reconquête du terrain perdu (1942-1943), puis de la conquête des pays baltes, de la Pologne et des territoires allemands orientaux (1944-1945) ont pu tourner sur les lieux des plus importants massacres de civils qu'ait connus l'Europe dans son histoire. Les images filmiques de ce crime, que l'Occident a pour la plupart oubliées, n'ont pas été exploitées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comment et dans quels buts ont été tournées, montées et projetées ces images en URSS pendant la guerre ? Pourquoi les Soviétiques ont-ils minimisé la spécificité des Juifs parmi les victimes des exactions nazies ? Cette exposition cherche à saisir comment la diffusion d'une partie d'entre elles a façonné la représentation collective de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah.

... et ailleurs

- à Lens, musée du Louvre - Lens, www.louvre-lens.fr/
 - « **D'or et d'ivoire - Paris, Pise, Florence, Sienne** », du 27 mai au 28 septembre 2015
L'exposition met en lumière la richesse des échanges artistiques entre la capitale du royaume de France et l'actuelle Toscane dans la seconde moitié du 13^e siècle. Statuaire monumentale, peintures à fond d'or mais aussi manuscrits enluminés, émaux et ivoires précieux : plus de 125 œuvres d'un grand raffinement sont ainsi rassemblées. Elles révèlent en particulier l'influence exercée par les représentants français du gothique rayonnant sur les sculpteurs et peintres toscans de la fin du 13^e siècle, dans une aire culturelle qui deviendra le berceau de la Renaissance.
- à Marseille, MuCEM, www.musee-languedoc-roussillon.fr/au-programme/expositions
 - « **Lieux saints partagés** », jusqu'au 31 août 2015
La question des identités religieuses est l'une des plus sensibles parmi celles qui se posent au « vivre ensemble » en Méditerranée. De ce point de vue, la mer intérieure semble être l'espace de la séparation et du conflit. A chacun son Dieu, ses écritures, ses saints. Les échanges se déclinent au pire sous la forme de guerre de religions et de choc des civilisations, au mieux sous celle de dialogues érudits, laborieux et souvent stériles. Un phénomène religieux peu connu du grand public mais très présent en Méditerranée est porté à la connaissance des visiteurs : les lieux saints partagés par des fidèles de religions différentes.
- à Blois, au château royal www.chateaublois.fr/?Exposition-Tresors-royaux-la
 - « **Trésors royaux de la bibliothèque de François I^{er}** », du 4 juillet au 18 octobre 2015